

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2252 - 30 septembre 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Dans l'enseignement aussi

**Les dégâts du
capitalisme en crise**

p 3, 4 et 5



11 octobre et après...

**Pour ne pas payer la crise
à la place des banquiers,
les travailleurs doivent riposter**



SOMMAIRE

Enseignement

- p. 4-5 ■ 27 septembre : forte mobilisation
- Lycée Delacroix - Drancy
 - Lycée Martin-Nadaud - Paris 20^e
 - Personnel de service des lycées d'Ile-de-France
 - Sarkozy en visite dans l'Oise

Leur société

- p. 5 ■ Le 11 octobre : préparer les luttes de demain
- p. 6 ■ Fillon et le recul de l'âge de la retraite
- Taxes accrues sur les mutuelles
 - RSA et contrat de 7 heures
 - Prime Sarkozy : prime bidon
- p. 7 ■ Défiance envers les banques
- Banques : les nationaliser ou les exproprier ?
 - FESF : Front européen de sauvetage des financiers
- p. 11 ■ Projet de loi de financement de la Sécurité sociale
- La tuberculose en Seine-Saint-Denis
 - Saint-Egrève : la mobilisation empêche qu'une famille se retrouve à la rue
- p. 16 ■ Censure de presse
- Affaire Karachi
 - Élections sénatoriales

Dans le monde

- p. 8-9 ■ Grèce : austérité jusqu'à l'absurde
- Espagne : le gouvernement contre les travailleurs
 - Allemagne : retraites
 - Russie : on reprend les mêmes et on continue
 - Arabie Saoudite : le Moyen Âge dure encore
- p. 10 ■ États-Unis : l'infamie de la peine de mort

Il y a 40 ans

- p. 10 ■ La révolte de la prison d'Attica

Dans les entreprises

- p. 12 ■ ST-Microelectronics - Tours
- Hôpital psychiatrique de Vinatier - Bron
 - Hôpital Saint-Antoine - Paris
 - France Télécom
 - Servier et la presse médicale
- p. 13 ■ Montupet - Ingrandes
- Gefco - Poissy
 - JPM - Moulins
- p. 14 ■ Air France - KLM
- SNCF - gare de Nantes
 - RER B - Ile-de-France
- p. 15 ■ Luminor - Riom
- Transports publics - Clermont-Ferrand
 - Cimenterie Lafarge - Yonne

Fêtes de Lutte Ouvrière

Rennes

Samedi 1^{er} octobre de 15 h à minuit
Centre social Carrefour 18 7, rue d'Espagne (métro Henri-Fréville)

Allocution de Nathalie Arthaud à 18 h

Lille

Samedi 1^{er} octobre de 15 h à minuit
Espace Concorde, quartier Cousinerie, rue Carpeaux à Villeneuve-d'Ascq

Orléans

Samedi 8 octobre de 14 h à 24 h
Salle des Fêtes de Saran (près de la mairie)
Allocution de Nathalie Arthaud à 18 h 30

Grenoble

Dimanche 16 octobre à partir de 11 h 30



Salle des fêtes d'Échirolles
Allocution de Nathalie Arthaud à 15 h 30

Le Mans

Samedi 22 octobre à partir de 16 h 30
Salle Pierre-Guédou (rue du Pont, près du lycée Marguerite-Yourcenar)

Allocution de Nathalie Arthaud à 20 h

Dijon

Dimanche 23 octobre à partir de 12h
Maison de Marsannay, Marsannay-la-Côte

Allocution de Nathalie Arthaud à 15 h 30

Angoulême

Dimanche 23 octobre de 12 à 18 heures
Logis de Chantoiseau, Place Chantoiseau, Saint-Michel

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière**

en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio
(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Les dégâts de l'économie capitaliste en crise ne sont pas seulement matériels

Les travailleurs ont une double raison de se sentir concernés par cette journée. Les suppressions de postes, contre quoi protestent les enseignants, frappent tous les salariés, du public comme du privé. Et ce sont les enfants des classes populaires qui sont les premières victimes de la dégradation des conditions d'enseignement, des classes surchargées, du manque de personnel, enseignant ou pas, des suppressions de classes.

C'est la bourgeoisie elle-même et son État qui apportent la démonstration que tous les salariés sont logés à la même enseigne, qu'ils subissent les mêmes attaques des possédants, les mêmes économies à leur détriment et que les divisions entre catégories de travailleurs, entre différentes branches d'activité, n'ont aucune raison d'être.

Tous ceux qui n'ont que leur travail pour vivre doivent se sentir membres d'une même classe sociale qui, en cette période de crise, doit protéger les deux seuls moyens d'existence que l'économie capitaliste leur concède : l'emploi et le pouvoir d'achat du salaire.

L'attitude des directions syndicales, qui commencent par diviser les salariés au lieu de préparer un mouvement collectif, est d'autant plus inqualifiable. Pourquoi appeler à l'action les enseignants seuls et pas le personnel hospitalier ou les agents de la Fonction publique alors qu'ils ont les mêmes problèmes ? Et pourquoi les séparer du reste du monde du travail ? Il est question d'une journée d'action pour les retraités le 6 octobre et d'une autre, interprofessionnelle, le 11 octobre, sans même que les travailleurs sachent ce que ces directions leur proposent au juste.

La bourgeoisie, elle, bien que divisée sur une multitude de questions, se retrouve unie quand il s'agit de porter des coups aux salariés. Les directions syndicales sont en retard d'une guerre sur nos exploités.

Bien sûr, pour que se développe un mouvement collectif assez puissant pour faire reculer les possédants, il faudra la détermination d'une grande partie du monde du travail. Mais les directions syndicales ne contribuent pas à ce que cette détermination surgisse. Elle est pourtant vitale. Elle l'est pour stopper l'aggravation du chômage dont sont responsables conjointement aussi bien le patronat qui licencie dans le secteur privé que l'État avec le non remplacement des départs

à la retraite et la précarisation des postes. Les deux contribuent à ce que le chômage soit plus élevé encore pour les jeunes qui arrivent à la vie active que pour l'ensemble des travailleurs.

L'enseignement comme la santé fournissent aussi la démonstration que l'intérêt des salariés se confond avec celui de la société. Prenant exemple sur le grand patronat, l'État a introduit la notion de rentabilité jusqu'aux services publics, jusqu'à l'enseignement, jusqu'aux hôpitaux. Et, dans le vocabulaire de ces gens-là, il ne s'agit jamais de rentabilité sociale collective, de rentabilité humaine. Seul compte l'argent qu'une activité rapporte. Seul compte l'intérêt privé car, même lorsque c'est l'État qui fait des économies sur la Santé publique, sur l'Éducation, sur les services collectifs, c'est pour distribuer cet argent aux banquiers et au grand patronat.

Que font les possesseurs de capitaux de l'argent qu'ils récupèrent directement par l'exploitation ou indirectement par des cadeaux de l'État ? Ils n'en font rien d'utile pour la société. Ils le consacrent à des opérations financières, à racheter leurs propres actions afin d'accroître la fortune des actionnaires, ou ils le jouent dans des spéculations qui sont en train de ruiner la société. La société paie un prix de plus en plus fort pour enrichir une classe privilégiée avide et irresponsable, qui dirige une économie incontrôlable, guidée par les marchés aveugles et stupides.

Le gâchis n'est pas seulement matériel, l'exemple de l'enseignement le montre : éducation sabotée, enfants désocialisés. C'est toute la société qui est poussée vers la décomposition, la violence du chacun pour soi.

Voilà pourquoi tous les salariés doivent rejeter avec mépris tout appel aux sacrifices, explicite ou implicite, de ceux qui dirigent, si mal, la société. Ils doivent d'abord imposer leurs propres exigences : pas de licenciements ni de suppressions d'emplois ; répartition du travail entre tous sans diminution de salaire ; échelle mobile des salaires.

Et c'est dans la lutte pour ces objectifs, vitaux pour tous les salariés, que s'imposera la nécessité de contester à une classe capitaliste irresponsable sa mainmise sur les entreprises, sur l'économie et sur toute la vie sociale qu'elle mine et détruit.

• Chômage

Un désastre social qui s'amplifie

En août, pour le quatrième mois consécutif, le nombre de chômeurs inscrits à Pôle emploi était en hausse. Toutes catégories confondues, il atteint 4,4 millions de travailleurs. Et cela sans compter les 600 000 qui sont en formation-reconversion, en stages-parking ou en contrats aidés.

2,754 millions de travailleurs sont inscrits en catégorie A, sans emploi, même à temps partiel. En juillet, à l'annonce que ce chiffre augmentait de 36 000 nouveaux chômeurs, Xavier Bertrand, ministre du Travail, déclarait :

« *Ma conviction est que le chômage va repartir à la baisse.* » Aussi, à l'annonce qu'en août il y aurait eu 2 000 chômeurs de moins dans cette catégorie A, il exulte et crie victoire : « *L'évolution devient positive.* » Xavier Bertrand est décidément

un adepte de la méthode Coué d'autosuggestion positive.

Il oublie de dire que le nombre de deux millions de demandeurs d'emplois en activité à temps partiel (catégories B et C) continue inexorablement d'augmenter : 170 000 chômeurs avec des petits boulots de plus en un an. Et il oublie aussi de dire que les chômeurs de longue durée, soit plus d'un an, sont passés d'un million à un million et demi en trois ans, dont 800 000 ont

plus de 50 ans.

Le ministre omet aussi de parler des radiations, qui maintenant sont opérées automatiquement par informatique après un rendez-vous téléphonique ou Internet raté ! Christian Charpy, le patron de Pôle emploi, a reconnu sur France-Info que chaque mois ce sont en moyenne 50 000 demandeurs d'emplois (catégories A, B, C) qui sont radiés et jetés à la rue. Le gouvernement se vante d'une stabilité globale

des chiffres : en réalité il exclut de Pôle emploi autant de chômeurs qu'il en rentre !

Mais, surtout, Xavier Bertrand a oublié et omis de dire que le gouvernement ne prend absolument aucune mesure pour s'opposer aux licenciements collectifs, y compris contre les trusts qui font des profits. Le ministre de l'emploi est plutôt celui du chômage.

Louis BASTILLE

• La journée du 27 septembre

Forte mobilisation

Plus de 50% de grévistes en moyenne sur le pays, des écoles primaires publiques et même privées fermées faute de personnel, des dizaines de milliers de manifestants dans une centaine de villes, la journée de mobilisation du personnel de l'enseignement, le 27 septembre, a été réussie.

Selon les syndicats, 165 000 manifestants se sont rassemblés et les grèves ont visiblement largement dépassé les prévisions du ministère. Il y avait en effet de quoi être en colère. Une simple addition montre qu'avec les suppressions de postes programmées à la hussarde depuis 2007, 80 000 emplois d'enseignants auront disparu à la fin du quinquennat de Sarkozy, alors que les effectifs d'élèves sont en hausse, comme lors de cette rentrée dans les écoles primaires. 9 000 postes ont disparu début septembre dans les maternelles et le primaire: cela se traduit immédiatement par 1 500 classes fermées et donc des situations plus difficiles pour les enfants des petits établissements ruraux... et pour leurs parents.

Partout, les coupes budgétaires signifient des classes surchargées, la suppression des petits groupes ou d'options dans les collèges et les lycées, la raréfaction de l'aide des maîtres de Rased aux enfants en difficulté, des surveillants, des médecins scolaires et infirmières.

Mais le trou dans les effectifs adultes à l'école est encore plus béant si l'on ajoute la fin des aides administratives indispensables aux directeurs d'écoles, la fin de nombreux postes précaires d'une vingtaine d'heures par semaine, contrats aidés et autres, indispensables à la fois à ceux qui les assuraient et aux

établissements qui les voient partir sans aucun remplacement. Il s'y ajoute la diminution progressive du nombre d'agents de service, désormais pour la plupart employés par les Régions. C'est donc à environ 100 000 qu'on peut évaluer les emplois soustraits en cinq ans dans l'enseignement, une politique scandaleuse qui, soit dit en passant, a commencé bien avant l'ère Sarkozy.

Elle est scandaleuse parce qu'elle fait l'impasse sur les conditions d'étude et la vie future de millions de jeunes, en particulier ceux des classes populaires. Mais aussi parce qu'elle contribue à la dégradation des conditions de travail et de salaire du personnel de l'enseignement, tous métiers confondus.

Il faut arrêter toutes ces suppressions d'emplois qui transforment l'enseignement en course d'obstacles pour les élèves, les parents et le personnel. Il faut exiger l'embauche dans l'enseignement, pour arrêter sa dégradation. Il faut rétablir, au-delà, les emplois qui maintenant font défaut partout. La mobilisation ne doit faire que commencer et rejoindre celle de tous les travailleurs, par exemple à l'occasion de la journée du 11 octobre, pour répéter ces exigences, plus fort, plus massivement, à ce gouvernement, mais aussi à ceux qui prétendent le remplacer.

Viviane LAFONT



Dans les manifestations

Plusieurs dizaines de milliers à Paris le 27 septembre, 1 200 à Tarbes, 4 000 à Lyon, 5 000 à Marseille, 2 000 à Bourges et à Nice, 1 500 à Strasbourg, 6 000 à Nantes, 3 000 à 4 000 à Caen, près de 1 000 à Cherbourg... La liste des cortèges d'enseignants est longue. On a pu y lire des

slogans marquant la présence d'enseignants de l'école privée, comme « *Catho mais pas maso* » ou « *Jeanne-d'Arc est toujours d'attaque* ». Mais aussi des mots d'ordre exigeant l'embauche pour diminuer les effectifs d'élèves, comme « *On parle anglais comme des vaches espagnoles,*

c'est normal, on est 35 dans le troupeau ». Car, contrairement à ce qu'un inspecteur d'académie a cyniquement déclaré dans une maternelle des Côtes-d'Armor, trente-trois élèves par classe, ce n'est pas gérable. Sauf à en faire une inefficace garderie...

V.L.

• Lycée Delacroix – Drancy (Seine-Saint-Denis)

Le ras-le-bol éclate

Vendredi 23 septembre, la majorité des enseignants présents au lycée Delacroix se sont mis en grève pour dénoncer les problèmes locaux et l'incurie du rectorat.

Le ras-le-bol s'accumulait dans ce lycée de près de 2 000 élèves et 190 professeurs. En effet, la direction du lycée avait été incapable de donner les emplois du temps à la rentrée. La première mouture, arrivée le 6 septembre, accumulait les aberrations: cours le samedi après-midi alors que le lycée est fermé, cours de 8 h

à 18 h avec de gros trous en milieu de journée, choix d'options non respectés, plusieurs classes dans une même salle etc. Les enseignants l'avaient refusée.

Plus de 70 professeurs avaient alors manifesté devant l'inspection académique pour exiger le report de quelques jours de la rentrée et qu'une équipe compétente de provinciaux vienne aider la direction à faire son travail. Mais l'inspection avait répondu que le contexte électoral des sénatoriales interdisait ce report! En clair, « *pas de vagues en ce moment, tout va bien* ».

La majorité des enseignants proposaient alors de suivre les emplois du temps pendant quelques jours pour démontrer leur incohérence. Mais, le 20 septembre, lors d'une heure d'information très animée, la colère s'exprimait. La liste des problèmes était faite, avec les emplois du temps bien sûr, mais aussi le non renouvellement du contrat de deux collègues agents techniques, le manque de matériel pour travailler correctement et aussi l'attitude méprisante de la direction.

C'est cette colère qui a éclaté le vendredi 23, à la découverte des nouveaux emplois

du temps, toujours très incohérents. Dans la matinée, la direction a dû venir en salle des professeurs, flanquée d'un représentant du rectorat. Celui-ci a usé à de nombreuses reprises du « *chers collègues* » pour essayer de faire reprendre le travail. Il a même proposé d'effacer les deux premières heures de grève, comme si c'était un cadeau et de supprimer les cours en fin d'après-midi pour faire le point sur les emplois du temps. Cette proposition a été refusée unanimement.

Face à la réaction de ras-le-bol, le proviseur, interpellé par plusieurs collègues, a préféré

tourner les talons, laissant les présents contrôler collectivement les nouveaux emplois du temps et reparler de tous les problèmes du lycée.

Lundi 26 septembre, un piquet de grève d'élèves et de parents à l'entrée du lycée, que peu d'élèves franchissaient, affirmait sa solidarité avec nos revendications. Quant à la grève du mardi 27, elle fut elle aussi très suivie. Preuve que les personnels du lycée et les élèves sont bien décidés à se faire entendre de la direction et du rectorat.

Correspondant LO

• Lycée Martin-Nadaud – Paris 20^e

Quatre jours de grève contre les suppressions d'emplois

Six salariés licenciés de fait, 151 heures de travail supprimées, c'est la rentrée au lycée professionnel et technique Martin-Nadaud (Paris 20^e).

Tous occupent des emplois indispensables : l'un fait le ménage, deux autres sont des médiateurs, ce qui est vital vu le grand nombre d'élèves en rupture avec le système scolaire. Les trois autres sont des secrétaires, elles traitent les dossiers des élèves, des inscriptions aux examens à la cantine.

L'une d'entre elles, dont le contrat se termine fin septembre, travaille depuis six ans en lycée dans la plus totale

précarité, et risque de se retrouver sans travail avec deux enfants qu'elle élève seule. Comme le dit une autre secrétaire arrivée en poste dans le même bureau : « Si elle part, moi je ne pourrai plus, c'est elle qui connaît le travail ! »

Si l'on ajoute que la Région, dont dépendent désormais les agents, leur impose une demi-heure de travail supplémentaire gratuit par jour et qu'aucune solution n'est envisagée pour pallier l'insuffisance de locaux, on obtient un débrayage, mardi 20 septembre, qualifié de « sauvage » par la direction.

Grâce au débrayage, un rendez-vous au rectorat a été obtenu pour le lendemain.

Les responsables du rectorat n'ayant pris en compte aucune des demandes et traité la délégation avec le plus parfait mépris, la grève a été votée jeudi 22 septembre. Les grévistes ont visité les établissements scolaires alentour et ont reçu bon accueil, la situation étant peu ou prou partout la même.

Mardi 27, Martin-Nadaud a bien évidemment rejoint la grève et la manifestation de toute l'Éducation et, mercredi 28, une assemblée du personnel était prévue pour décider de la suite. Les emplois doivent être conservés : c'est vital pour les collègues menacés, c'est indispensable pour le lycée.

Correspondant LO

• Personnel de service des lycées d'Ile-de-France

Quand l'égalité sert de prétexte

La Région Ile-de-France, dirigée par le Parti socialiste, vient de réaménager le temps de travail des personnels de service des lycées. Sous prétexte d'égalité et d'équité, la Région modifie la donne et s'apprête à leur retirer des RTT.

Elle s'abrite pour ce faire derrière un décret d'août 2000 relatif à la réduction du temps de travail dans la Fonction publique. Ce texte prévoyait déjà l'annualisation du temps de travail dans la Fonction publique pour les agents des lycées. Depuis, ces derniers travaillaient 40 heures par semaine sous prétexte qu'ils bénéficiaient en partie des vacances scolaires sous forme de RTT.

Onze ans après, la Région s'ingénie à trouver de nouvelles

astuces pour allonger la durée de travail des agents. Dorénavant, la demi-heure consacrée au repas ne sera plus considérée comme du temps de travail effectif, quand bien même les personnels des lycées, cantiniers ou ouvriers d'entretien, sont souvent sollicités pendant leur pause et mangent rarement tranquillement. La journée de travail en sera d'autant rallongée. D'autre part, la Région prétend retirer une heure de RTT par jour de maladie ou d'absence, en prétextant de la durée légale du travail. En résumé, pour la Région, une semaine de travail peut faire 40 heures, une semaine d'absence n'en fait que 35 et le salarié malade devrait rendre cinq heures !

Ce sera aux intendants des lycées de se livrer à ce calcul sordide et de retirer des heures,

voire des jours, de RTT aux malades. Parions que cela dépendra en fait de l'intendant et que tous les agents ne seront pas logés à la même enseigne.

Cette aggravation des conditions de travail est d'autant plus révoltante que le sous-effectif chronique, le non remplacement des départs touchent fortement tous les personnels et qu'ils ont vu depuis des années leur charge de travail augmenter alors que leur salaire – la plupart des agents touchent le smic – est bloqué. En tout cas, les agents, qui pour certains ont fait grève mardi 20 septembre, savent déjà que la Région socialiste, quand elle est aux commandes, agit comme la droite et trouve comme cette dernière tous les prétextes pour s'en prendre aux salariés.

Aline URBAIN

• Sarkozy en visite dans l'Oise

Un démagogue en campagne

Mardi 27 septembre, jour de la grève et des manifestations contre les suppressions de postes dans l'Éducation nationale, Sarkozy visitait une usine dans la région de Compiègne.

S'adressant paraît-il aux ouvriers, il a eu le front d'opposer les travailleurs de l'Éducation nationale, dont les emplois seraient selon lui protégés, à ceux du secteur privé qu'il se ferait un devoir d'aider.

Deux mensonges grossiers dans la même phrase, cela fait beaucoup, même pour un spécialiste comme le président de la République. Les emplois dans la fonction publique ne sont pas protégés : rien que dans l'Éducation, cet arracheur de dents en aura supprimé 80 000 en cinq ans, auxquels il faut

ajouter les dizaines de milliers d'emplois précaires, soumis au bon vouloir gouvernemental ou administratif.

Quant à protéger les emplois du secteur privé... Sarkozy parlait à quelques kilomètres de l'usine Continental de Clairioix, fermée d'un trait de plume par ses propriétaires, jetant plus de mille travailleurs à la rue, plus les ouvriers des entreprises sous-traitantes. Non seulement Sarkozy a laissé faire, mais son préfet, sa police et ses tribunaux ont tout fait pour mettre des bâtons dans les roues aux

travailleurs qui se battaient pour leurs droits.

Des dizaines de milliers d'autres travailleurs de l'industrie sont menacés, de PSA, à Aulnay, à la raffinerie de l'étang de Berre, pour ne parler que des plus grosses entreprises et des événements les plus récents. On peut être sûr que, là aussi, si Sarkozy lève le petit doigt ce sera pour envoyer les gendarmes.

D'ailleurs, combien de gendarmes doit-il avoir autour de lui, comment l'auditoire doit-il être choisi et le périmètre autour de l'usine vidé d'opposants, pour que le président de la République puisse proférer de telles insanités en public ?

Paul GALOIS

• 11 octobre

Préparer les luttes de demain

Des appels à manifester ont été lancés pour le 11 octobre à Paris et dans certaines villes de province dans le cadre de la journée organisée par la CGT, la CFDT, l'UNSA, Solidaires et la FSU. Face aux attaques de toutes sortes, aux licenciements qui se multiplient partout, aux salaires qui ne permettent plus de vivre décemment, de nombreux travailleurs auraient envie de crier leur colère face à l'arrogance sans bornes des patrons et aux mensonges permanents des hommes du pouvoir. Cette journée pourra être l'occasion de le faire pour certains d'entre eux, ceux couverts par un appel et là où cet appel aura été relayé.

Cela dit, bien des militants ont le sentiment justifié que ni les revendications mises en avant dans l'appel commun, ni les modalités d'appel d'une extrême timidité ne sont de nature à mobiliser largement les travailleurs. Le 15 septembre la réunion des cinq syndicats appelants devait servir à définir les modalités de cette journée d'action du 11 octobre, lancée sans autre précision le 1^{er} septembre. Cette réunion s'est conclue sans même un communiqué, chacun étant laissé à ses propres initiatives dans les fédérations et les régions. Mais le refus de la CFDT de tout appel à des arrêts de travail et appel national à des manifestations n'a pas été surmonté par des appels clairs de la part de la CGT, dont les dirigeants confédéraux ne manquaient pas de dire pourtant leur volonté de tout faire pour assurer le succès de la journée.

Du coup il existe des appels locaux, parfois départementaux, sur des revendications les plus diverses, répondant aux motivations et aux choix des militants qui en sont les initiateurs. Alors, même les militants les plus engagés ne pourront changer à eux seuls le caractère de cette journée. Mais ils pourront au moins saisir l'occasion de débattre devant tous les travailleurs, le plus largement possible, de la contre-offensive nécessaire du monde du travail.

Il est vital en effet de discuter avec tous les travailleurs des revendications dont ils devront s'emparer dans les luttes futures pour garantir de façon durable leurs emplois menacés ainsi que leur salaire ou leur pension qui se réduisent de jour en jour.

Pour garantir les emplois, il faudra imposer l'interdiction des licenciements collectifs en obligeant le patronat, voire l'État pour les emplois qui le concernent, à répartir le travail entre tous sans perte de salaire. Ce ne sont pas les travailleurs qui doivent être mobiles ou mis en concurrence par le bas les uns contre les autres. Au 21^e siècle, à l'heure de l'informatique, des transports de masse, il n'y aurait aucune difficulté à déplacer le travail là où sont ceux qui en ont besoin. Quand les industriels y trouvent leur compte, ils le font bien eux-mêmes. C'est ainsi qu'on déplace dans des transports spéciaux voire par avion, les éléments des Airbus à travers l'Europe. Alors, même si cela coûtait de l'argent, il n'y aurait aucune raison de ne pas imposer aux capitalistes de le faire si cela préserve les emplois de millions de travailleurs.

Pour avoir des salaires et des pensions qui permettent de vivre, il faudra imposer leur revalorisation massive mais il faudra aussi les indexer sur la hausse réelle des prix, au moyen de l'échelle mobile des salaires et des pensions. Et enfin il faudra que les travailleurs imposent leur contrôle sur les décisions patronales, pour que les patrons ne puissent plus manigancer leurs plans en secret.

Alors la participation au 11 octobre peut être une occasion de défendre partout ce programme de préservation du monde du travail, de traduire en revendications la volonté de refuser que les travailleurs fassent les frais de la crise du capitalisme.

Paul SOREL

• Fillon et le recul de l'âge de la retraite **62, 65, 67 ans... et après ?**

Jeudi 22 septembre, le Premier ministre François Fillon a déclaré en passant qu'il convenait d'harmoniser l'âge légal de départ en retraite en France et en Allemagne. Or, s'il est en France désormais porté à 62 ans, il est actuellement de 65 ans en Allemagne et va augmenter progressivement pour atteindre 67 ans en 2030.

Avec cette phrase, Fillon veut montrer aux capitalistes que le gouvernement français en général, et lui en particulier, sont prêts à serrer encore plus la vis aux travailleurs. Car, s'il ne s'agissait que d'harmoniser les lois sociales européennes, rien n'interdirait de les aligner sur les plus favorables aux travailleurs. Mais c'est bien de recul de l'âge du départ en retraite qu'il est question. Les ministres vont donc resserrer les prétendues raisons économiques déjà utilisées pour faire passer l'âge de la retraite de 60 à 62 ans et, auparavant, pour en finir avec les 37,5 années de cotisations.

Des millions de

manifestants avaient affirmé, il y a un an, qu'ils n'y croyaient pas. Reculer l'âge de la retraite, c'est user encore plus les travailleurs, priver de précieuses années ceux qu'on rive au boulot, pousser vers la pauvreté ceux qui sont licenciés la cinquantaine venue. Et c'est aussi exonérer le patronat des cotisations sociales qu'il

doit aux travailleurs.

C'est bien pourquoi la présidente du Medef, Laurence Parisot, a trouvé l'idée «excellente». Elle en a même rajouté en expliquant qu'en 2030 «on sera à 67 ans comme à 62 aujourd'hui». Pour elle et ceux de sa classe sociale, c'est probable. Pour ceux qui portent sur leurs épaules tout le poids

de la société, c'est plus qu'un mensonge, c'est une marque de mépris abyssal.

Les services du gouvernement ont eu beau dire qu'aucune loi sur la retraite n'était actuellement à l'étude, les travailleurs savent à quoi ils peuvent s'attendre de leur part.

Paul GALOIS



• Taxe accrue sur les mutuelles

Les grosses ficelles du gouvernement

Après le vote au Parlement du doublement de la taxe sur les contrats de complémentaires santé, passée de 3,5 à 7%, et devant les protestations des mutuelles, Fillon essaye de se justifier. Et de mettre en avant bien sûr la nécessité de trouver de l'argent pour faire face à la crise.

Mais Fillon a aussi déclaré que les mutuelles n'étaient pas

obligées de répercuter totalement cette augmentation de taxe car «aucune compagnie d'assurance n'est en situation difficile». Cette idée a été largement reprise par des députés de droite et relayée dans la presse, *Le Parisien* titrant par exemple sur le «pactole caché des mutuelles de santé» et sur leurs «réserves financières gigantesques».

Que les mutuelles aient ou pas des réserves et qu'elles soient gigantesques ou pas, de toute façon cette campagne a pour seul but de justifier l'augmentation de la taxe. Et qu'importe pour Fillon si les mutuelles répercutent cette hausse sur leurs tarifs. C'est bien le dernier de ses soucis que des assurés ne puissent plus se payer une mutuelle et rejoignent ainsi

la masse des quatre millions de gens qui en sont déjà privés. La seule chose qui compte pour lui, ce sont les 100 millions que l'État récupérera dès 2011 et le 1,1 milliard prévu en année pleine dès 2012.

Car cet argent récupéré sur le dos des mutuelles et de leurs adhérents servira à soigner... les banquiers.

Cédric DUVAL

• RSA et contrat de 7 heures

Attaque contre les chômeurs et trucage des statistiques

Le gouvernement a décidé d'expérimenter les «contrats aidés» préconisés par un ancien ministre du gouvernement Fillon, Marc Philippe Daubresse. Il s'agit d'imposer à des titulaires du RSA un «contrat unique d'insertion» de sept heures de travail hebdomadaire, rémunérées en plus de leur allocation. Cette expérimentation devrait toucher, d'ici à la fin 2012, 10 000 allocataires.

Premier avantage pour le gouvernement : tous ces travailleurs sortiraient de la catégorie A, celle des demandeurs

d'emplois n'ayant exercé aucune activité partielle, qui sert de baromètre officiel au chômage.

Deuxième avantage en cette période électorale : ce genre de mesure vise à caresser dans le sens du poil les électeurs les plus réactionnaires. Le gouvernement part de l'idée, si on ose appeler cela une idée, que les chômeurs seraient avant tout des fainéants refusant de travailler. La solution pour faire baisser le chômage serait donc de les y obliger. Ces ministres ne peuvent pourtant ignorer

que le patronat comme l'État ne proposent pas assez d'emplois et qu'en ce moment ils sont même bien plus occupés à en supprimer et à licencier, étant ainsi les premiers responsables du chômage.

Au niveau du salaire le projet de Daubresse est une escroquerie. Ce travail obligatoire ne serait pas réellement payé au smic. Ce que l'on touche dans le cadre du RSA diminue en fonction des sommes que l'on parvient à gagner par ailleurs. Ainsi, au lieu de toucher 214 euros pour ses sept heures

hebdomadaires, un allocataire du RSA ne verrait son revenu augmenter que de 130 euros par mois.

Sur les salaires comme sur l'emploi, ce projet n'aboutirait qu'à aggraver les conditions d'existence des chômeurs. Mais ce n'est pas eux qu'il faudrait obliger à travailler en échange d'un salaire de misère. C'est aux patrons qu'il faudrait imposer l'interdiction des licenciements, en répartissant le travail entre tous les bras disponibles, et cela sans baisse des salaires.

Jean POLLUS

Prime Sarkozy, prime bidon

Les entreprises ont jusqu'au 31 octobre pour négocier avec les représentants du personnel le montant de la prime dite de «partage des profits» rendue obligatoire par un article de la loi de financement de la Sécurité sociale adoptée en juillet dernier.

Sont concernées les entreprises d'au moins cinquante salariés qui ont versé à leurs actionnaires, depuis le 1^{er} janvier 2011, des dividendes en hausse par rapport à la moyenne des dividendes versés en 2009 et 2010.

Quand Sarkozy avait annoncé la création de cette prime, Baroin, alors ministre du Budget, l'avait chiffrée à au moins 1 000 euros. Le chiffre a disparu de la circulaire d'application de la loi, qui ne mentionne aucun montant, mais précise qu'il «ne saurait être purement symbolique».

En fait, selon le journal *Les Échos*, qui a interrogé une quarantaine de DRH, dix seulement se sentent concernés par la mesure. Il faut dire que les patrons ne manquent pas de moyens d'échapper à cette obligation. Ne serait-ce qu'en n'augmentant pas le montant des dividendes versés, comme le fait Total, qui a pourtant réalisé en 2010 un bénéfice net de 10 milliards d'euros.

Quant à ceux qui jouent le jeu, le montant des primes prévues varierait de 250 à 700 euros par salarié. On est loin, et même, le plus souvent, très loin des 1 000 euros promis.

Le journal cite l'exemple de Schneider Electric, qui propose à ses salariés une prime de 150 euros. En 2010, le groupe a doublé ses bénéfices, à 1,7 milliard d'euros.

Sanofi-Aventis, pour sa part, a fixé le montant de la prime à 600 euros par salarié. Il faut savoir que la société a réalisé en 2010 un bénéfice de 9 milliards d'euros, en augmentation de plus de 9% par rapport à 2009. Depuis vingt-cinq ans, cette société, qui soigne ses actionnaires – dont les principaux sont L'Oréal, donc Lilliane Bettencourt, et Total – leur a versé chaque année un dividende en augmentation. En cinq ans, de 2005 à 2010 ils ont reçu au total 16 milliards d'euros.

Il faut oser appeler ça un partage des profits!

Jean-Jacques LAMY

• Défiance envers les banques

Le boomerang de la spéculation

Alors que les valeurs en Bourse du Crédit agricole, de la Société générale et de la BNP ont chuté de plus de moitié depuis juillet, la Banque de France, l'Élysée et le ministère des Finances ont démenti avoir soumis aux cinq principales banques françaises un plan pour les renflouer à hauteur de dix à quinze milliards d'euros.

Ils craignaient, à l'évidence, d'alimenter la crise de confiance à l'égard des banques. Mais ces déclarations à répétition sur leur bonne santé financière, au lieu de rassurer, alimentent plutôt « la spirale de la peur », selon l'expression du PDG de la Société générale.

Ces banques françaises n'ont pas été les dernières à pratiquer des taux d'intérêt usuraires sur la dette des États, grec et italien notamment. Depuis quelques semaines, cette spéculation s'est retournée contre les banques prêteuses, du simple fait qu'elles risquaient d'être touchées par le défaut de paiement des États dont elles sont les créancières.

Ainsi, le 14 septembre, la presse financière révélait que la société Siemens avait retiré, quelques semaines ou quelques mois plus tôt, une partie de ses

liquidités (500 millions sur 4 à 6 milliards d'euros) de la Société générale pour les mettre sur un compte à la Banque centrale européenne (BCE), bien que ce placement lui rapporte un intérêt un tout petit peu moins élevé. Plus récemment, le directeur financier du trust pétrolier Total a décidé de déposer à l'abri, à la Banque de France, quelques-uns des 20 milliards de liquidités dont il dispose. C'est plus sûr, déclare en substance le même directeur financier, qui explique: « On a réduit notre exposition aux banques en réduisant nos encours », ce qui ne l'empêche pas de se déclarer tout à fait confiant dans la solidité des banques françaises!

Ces démarches expriment de fait la défiance envers les banques françaises et même l'accentuent, d'autant plus que, au même moment, on apprend que les fonds de pension américains qui avaient placé une partie de leur argent dans les banques françaises en ont retiré un tiers depuis fin mai.

Le ministre des Finances, Baroin, s'est empressé de faire une tournée des banques américaines pour tenter de les rassurer en expliquant que les banques françaises vont tellement bien qu'elles n'ont même

pas besoin d'être aidées. Mais Christine Lagarde, directeur du FMI, avait appelé quelques jours plus tôt les États européens, dont la France, à « recapitaliser » « ses » banques à hauteur de 200 milliards d'euros.

Pendant que les financiers et

toutes les bourgeoisies jonglent avec les milliards sous la haute protection des États, les travailleurs, eux, doivent se préparer à défendre leurs emplois et leur pouvoir d'achat.

Jean SANDAY



• Dans la spirale de la crise de l'euro

Le FESF... fonds européen de sauvetage des financiers

Lundi 26 et mardi 27 septembre, ceux qui font profession d'ausculter les « marchés » les trouvaient moins fébriles. Ils auraient retrouvé un peu de vigueur et de confiance, certains, paraît-il, que le jeudi 29 le Parlement allemand aurait la bonne idée de voter la nouvelle mouture du FESF.

Le FESF, Fonds européen de stabilité financière, a été créé en mai 2010 pour, d'après ses promoteurs, permettre aux pays de la zone euro rencontrant des difficultés financières de contracter des prêts à des taux avantageux. Il est abondé par les différents États de la zone euro, notamment l'Allemagne (25%) et la France (20%), ainsi que par la Banque centrale européenne.

Sa première intervention a consisté à « sauver l'Irlande », en février 2011, en lui prêtant de quoi payer ce qu'elle devait aux banquiers. Ce prêt, qui s'est donc immédiatement retrouvé dans les coffres des banques privées créditrices de l'Irlande, était assorti d'un plan d'austérité drastique.

Le FESF s'emploie depuis à sauver la Grèce de la même manière, c'est-à-dire en fait à garantir aux banquiers qui étranglent ce pays qu'ils seront payés. Et, éventuellement, à avancer les fonds pour ce faire, toujours sous condition que l'État grec pressuré de plus en plus la population.

Le 11 mars dernier, les dirigeants européens, rangés derrière Merkel, Sarkozy et Trichet, le président de la Banque centrale européenne, ont décidé que le FESF serait désormais doté de 440 milliards d'euros. Le 21 juillet, ces mêmes dirigeants proposaient que le FESF puisse, lorsque les parlements des dix-sept pays de la zone euro auraient donné leur accord, « acheter de la dette » et

recapitaliser des établissements bancaires en difficultés. Enfin, depuis le début du mois de septembre, et alors que l'accord du 21 juillet n'est pas encore effectif, les exigences des banquiers étant de plus en plus pressantes, on parle de doter le FESF de mille, voire deux mille milliards d'euros, et d'accélérer la cadence pour que le Fonds puisse rapidement racheter les titres « pourris » dont les banques veulent se délester.

Ajoutons qu'un dirigeant de la Commission européenne a indiqué que, avant même la création du FESF, la Banque centrale européenne avait recapitalisé des banques pour un montant de 420 milliards d'euros, c'est-à-dire, en fait, leur avait offert cette somme, sans que cela fasse l'objet ni de débats ni même de déclarations publiques. Les États ont fait la même chose, chacun de leur côté, pour leurs banquiers respectifs.

Sous des noms divers, avec

des accords publics ou dans le secret des banques centrales, collectivement ou séparément, tous les États européens suivent la même politique: offrir aux grands groupes financiers les liquidités qu'ils réclament pour préserver leurs profits, voire les accroître, quels que soient les soubresauts des marchés. Le travail, si l'on ose dire, des Merkel, Sarkozy, Trichet et autres, consiste seulement à choisir l'emballage de leurs cadeaux et le discours d'accompagnement afin de tenter de « rassurer les marchés ». Mais, de toute façon, les fonds publics se déversent dans les caisses de quelques grands groupes privés et la note est présentée aux travailleurs.

Alors qu'importent les différents discours s'ils visent à une même politique? Face à de tels prédateurs les travailleurs doivent d'abord défendre leur vie, c'est-à-dire leurs emplois et le pouvoir d'achat de leurs salaires.

Paul GALOIS

• Banques Les nationaliser ou les exproprier ?

« Nationalisation des banques: le grand retour? », titre le journal économique *Les Échos*. « Faut-il nationaliser (temporairement) les banques? », s'interroge *Le Nouvel économiste*. La presse se fait l'écho des discussions qui agitent en ce moment les milieux de la finance et les gouvernants.

Ils s'interrogent pour savoir s'il serait préférable que l'État accorde de nouveaux prêts aux banques, comme cela s'est déjà fait en France en 2008, ou bien s'il ne vaudrait pas mieux que l'État « rachète » un tiers, la moitié ou la totalité de leur capital, une alternative qui, d'une façon ou d'une autre, revient au même.

Leur point commun, dans ce débat, est de reconnaître que ces banques, et plus généralement l'économie capitaliste, ne peuvent pas survivre sans l'aide de l'État. Ce n'est pas vraiment nouveau! Tous considèrent qu'il est dans l'ordre des choses que l'État paye, et qu'il est tout aussi normal que les banques soient aidées avec l'argent de la collectivité.

Aucun de ces beaux esprits n'envisage un seul instant que la collectivité prenne directement le contrôle de ces banques, et plus généralement de l'ensemble des institutions financières, sans indemnité ni rachat, pour en faire un instrument au service de tous. C'est pourtant la seule mesure qui permettrait de dégager la société de l'emprise de cette spéculation qui l'entraîne au bord de la catastrophe.

Au contraire, « nationaliser » les banques, par exemple en rachetant leurs actions avec l'argent de l'État, cela signifierait remettre à leurs actuels actionnaires de l'argent frais avec lequel ils pourraient spéculer de plus belle.

Ce que ces experts et autres tenants de l'économie capitaliste appellent « recapitalisation » ou « nationalisation » se résume à des apports d'argent frais aux banques pour essayer de leur éviter de faire les frais de cette crise qu'ils ont déclenchée, afin d'en transférer les effets catastrophiques sur les classes populaires.

J. S.

• Grèce

Des mesures d'austérité... jusqu'à l'absurde

« Ils coupent dans les salaires et dans les retraites déjà coupés ». C'est ainsi qu'un quotidien grec du 27 septembre présente les dernières mesures annoncées par le ministre des Finances, Venizélos, pour tenter d'amaourner la Troïka (Union et Banque européennes et FMI) et les fameux « marchés financiers » : 20 % de réduction des salaires du secteur public, en plus des 15 % à 25 % déjà effectifs selon les branches ; 4 % de réduction des retraites, déjà réduites de 10 %, et une diminution de 15 % à venir des retraites complémentaires. Le seul de non-imposition sur le revenu, qui était déjà passé de 12 000 euros par an à 8 000 euros en juin dernier, devrait tomber à 5 000 euros. Tout cela s'ajoute aux annonces toutes récentes, en particulier sur l'emploi, avec la mise « en réserve », avec 60 % du salaire, de 30 000 salariés du public, première étape vers le licenciement. Une telle avalanche de mesures annoncées, votées ou pas encore, semble surréaliste et inapplicable vu le niveau de vie actuel : à la fin de 2011, le pouvoir d'achat du salaire moyen, selon des statistiques syndicales, aura régressé de dix ans, à son niveau de 2001, et le chômage devrait atteindre 22 % à 23 % en 2012.

Les syndicats du public et du privé n'ont annoncé une grève générale que pour le 19 octobre, mais ces nouvelles mesures ont déclenché des mouvements de grève immédiats, en particulier dans les transports. Les travailleurs ne peuvent pas et ne veulent pas payer pour les banquiers, pour leurs patrons qui, en Grèce comme ailleurs, possèdent de gros capitaux, souvent hors du pays, et surtout hors de tout contrôle.

Sylvie MARECHAL

• Espagne

Le gouvernement de Zapatero met les bouchées doubles contre les travailleurs

Plus les élections de novembre approchent, plus le gouvernement socialiste de Zapatero s'empresse de boucler un certain nombre de réformes. Pas toutes ! Et pas une seule qui pourrait contribuer à défendre les intérêts des classes populaires dans cette période de crise. Pas une seule qui viserait à limiter l'arrogance des dirigeants de la droite, que l'on donne gagnante à ces élections.

Il serait trop tard, ont fait savoir les dirigeants du PSOE, pour décider ces grandes réformes qu'ils ont toujours remises au lendemain, comme celle touchant la laïcité par exemple, c'est-à-dire celles qui ont suscité une levée de boucliers de la droite conservatrice et de l'Église. En revanche, ces mêmes dirigeants ont su faire très vite quand il s'est agi d'introduire « la règle d'or budgétaire » dans la Constitution, une réforme dont le seul but est de constitutionnaliser les mesures d'austérité qui vont être prises pendant les deux mois à venir par le gouvernement en place, ensuite par celui qui lui succédera.

Mais le plus grave est sans doute que le gouvernement multiplie les mesures qui faciliteront

les licenciements, l'emploi précaire et les bas salaires dans un pays où le chômage touche plus de 20 % de la population active, et atteint des taux record parmi les jeunes. Il multiplie les mesures liées à une réforme du droit du travail.

Ainsi, sous prétexte de développer l'emploi des jeunes (46 % de chômage pour les moins de 25 ans), cette mesure contribue à généraliser davantage les contrats dits de « formation », payés comme des temps partiels, avec des salaires bas. Alors que l'âge maximum pour être embauché avec ce type de contrat de misère était jusqu'à présent 25 ans, il sera repoussé à 30 ans ! Sous prétexte de favoriser la formation, ce sera toujours plus de précarité et de bas salaires,

puisque le salarié sera payé sur la base du salaire minimum interprofessionnel, soit 641 euros, proportionnellement au temps de travail, au maximum 75 % de ce salaire, puisqu'il s'agirait d'un emploi-formation. Et le plus souvent beaucoup moins !

Autre innovation : le gouvernement socialiste, qui en 2006 avait établi qu'au bout de deux ans d'emplois à contrat à durée déterminée, ou après quatre CDD, le salarié devait être embauché en fixe, vient de faire sauter ces verrous. Les patrons peuvent donc dorénavant user et abuser des emplois précaires autant qu'ils veulent, sous prétexte que la précarité vaut mieux que le chômage. Voilà les cadeaux empoisonnés de dirigeants de gauche au pouvoir, décidés à servir jusqu'au bout les intérêts des capitalistes et des banquiers.

L'opposition de droite critique encore l'insuffisance de ces mesures antiouvrières. Elle espère que la déception des classes populaires due à la politique

de dirigeants socialistes profitera au PP (Parti populaire) dont Mariano Rajoy est le chef de file. Pour ces politiciens ouvertement antiouvriers les réformes d'aujourd'hui décidées par les socialistes sont autant de brèches ouvertes qui leur faciliteront les attaques antiouvrières de demain. C'est ainsi que lors du vote de la réforme concernant l'emploi temporaire, les députés du PP qui dénonçaient la mollesse du PSOE ont choisi l'abstention plutôt qu'un vote contre, permettant ainsi que le décret pris cet été soit validé par le Parlement.

Les travailleurs espagnols sont en train de payer de plus en plus durement une crise dont ils ne sont pas responsables. Il n'y a rien de plus légitime que de s'en indigner. Mais pour faire payer les responsables, l'indignation doit se transformer en une lutte consciente des travailleurs pour la défense de leurs intérêts fondamentaux.

Hélène GRILLET

Des attaques dans l'Éducation qui ne passent pas

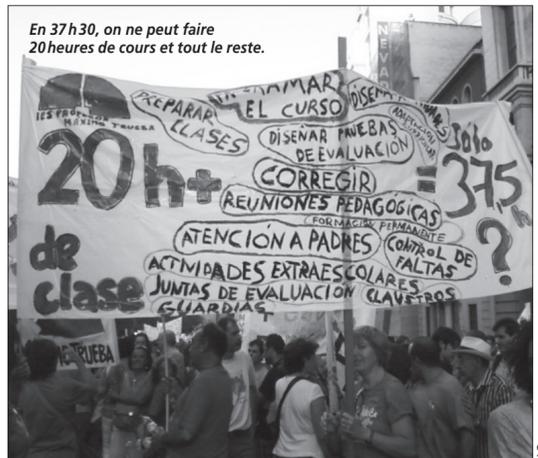
Les enseignants de la communauté autonome de Madrid étaient massivement en grève les 20 et 21 septembre (80 % des 21 000 professeurs selon les syndicats). Le mercredi 21, des dizaines de milliers d'enseignants, de parents et d'élèves (du jamais vu depuis 25 ans !) manifestaient dans les rues de Madrid pour affirmer que « l'éducation n'est pas une dépense, c'est un investissement ».

Ce n'étaient pas les premières grèves depuis cette rentrée et ce n'était pas la seule région touchée par la contestation. Mais c'est dans celle de Madrid qu'elle a pris le plus d'ampleur, sans doute du fait des provocations de la présidente de région, Esperanza Aguirre, du Parti populaire, qui a déclaré que les enseignants étaient les salariés qui travaillaient le moins et a traité de fainéants et de malfaisants les membres de leur collectif. Même les moins combattifs ont réagi...

En Espagne, ce sont les Communautés autonomes qui gèrent l'éducation. Et la plupart d'entre elles, aujourd'hui dirigées par la droite, réduisent ce budget. Une des mesures consiste à faire passer de 18 à 20 heures le nombre d'heures de cours des professeurs : en clair, ce sont des économies en faisant travailler plus des enseignants pour en mettre d'autres, les « non titulaires », au

chômage. D'après les syndicats, 3 200 emplois disparaîtraient ainsi pour Madrid. Mais ce qui est sans doute aussi grave est la dégradation que connaît l'école publique depuis des mois.

Dans certains centres éducatifs, le personnel doit diminuer de 10 %, alors qu'il est déjà insuffisant et que les élèves du public s'entassent, de plus en plus nombreux, à 37 ou 40 élèves par classe. Les dédoublements se pratiquent de moins en moins. C'est d'autant plus scandaleux qu'une partie de l'argent public va au privé. Ainsi les écoles privées, particulièrement celles sous contrat, se développent, voient leurs effectifs augmenter (plus de 2 000 postes) alors que ceux du public reculent. Dans le quartier populaire de Carabanchel par exemple, il n'y a pour ainsi dire plus d'établissements publics. La Région a préféré développer le privé, ce qui ne laisse que peu



de choix aux parents Mais c'est l'argent des contribuables qui paye les enseignants !

En suggérant qu'après l'âge de 16 ans la gratuité totale de l'enseignement est à réenvisager, la présidente Aguirre vient de dévoiler l'avenir qu'elle réserve à l'éducation. Pour payer la dette, le gouvernement socialiste comme les gouvernements régionaux ont décidé de faire

payer les classes populaires. L'an dernier, le salaire des fonctionnaires a été diminué de 5 % en moyenne, et les services publics sont attaqués de toute part.

Éducation mais aussi santé à deux vitesses, voilà bien la politique de classe des serveurs des capitalistes et autres banquiers, les seuls à qui il faudrait faire payer la dette.

H. G.

• Allemagne

Retraites: si c'est cela l'avenir !

Le recul de l'âge de la retraite de 60 à 62 ans est à peine entré en vigueur que déjà les hommes politiques parlent d'aggraver encore la situation. Pour Fillon, il faudrait aller vers « un âge de départ en retraite commun » avec l'Allemagne : 67 ans.

Pendant ce temps-là, en Allemagne, on répète à la population qu'elle doit accepter de gros reculs sur les retraites parce que la démographie allemande est catastrophique : rendez-vous est catastrophique : rendez-vous est catastrophique : rendez-vous est catastrophique ! Et les hommes politiques allemands prennent alors la France comme modèle : en France pas de problème, il y a plein de bébés et de jeunes...

Mais si la situation allemande est l'avenir qui intéresse Fillon, elle vaut la peine d'y regarder un peu, et ce n'est pas très engageant. À partir de 2012, l'âge de départ en retraite, qui est aujourd'hui fixé à 65 ans en Allemagne (pour tous, femmes et hommes), augmentera progressivement pour passer à 67 ans en 2029. C'est le résultat d'une attaque contre le monde du travail menée en 2007 par un gouvernement de coalition CDU-SPD (droite et sociaux-démocrates ensemble).

Quels ont été les effets concrets de cette mesure depuis 2007 ? D'abord, augmentation ou

non de l'âge de la retraite, les employeurs ne gardent pas les salariés au-delà d'un certain âge. En 2007 déjà, moins d'un tiers des nouveaux retraités avaient occupé un emploi durant les trois années précédant leur départ à la retraite ; c'est dire que beaucoup d'autres avaient connu le chômage. Et les choses se sont dégradées depuis. C'est-à-dire que ces travailleurs ne sont pas restés plus longtemps au travail, mais plus longtemps... au chômage ; ensuite, quand enfin ils peuvent partir en retraite, c'est avec des pensions réduites d'autant. Aujourd'hui, 600 000 hommes et femmes doivent retourner au travail pour compléter leur maigre pension de retraite.

Le nombre de ceux qui partent avec une décote a explosé : 12 % des jeunes retraités avaient une retraite amputée par une décote en l'an 2000, mais en 2008 ils étaient déjà près de 60 %. C'est notamment le cas de tous ces travailleurs qui, après un licenciement, n'ont retrouvé que des boulots par intérim, ou à un euro de l'heure, ou encore ces mini-jobs à 400 euros par

mois... Des mini-jobs où l'intérêt du patron est justement qu'il ne cotise pratiquement pas pour les retraites, creusant d'autant les déficits ; sur ce type de contrat, le salarié non plus ne cotise pas pour sa retraite (comment le pourrait-il, avec quelques centaines d'euros de salaire par mois ?) et partira avec d'autant moins...

Et puis, ce que Fillon n'a pas cité dans sa déclaration est ce rapport de l'OCDE du 6 septembre qui explique que l'Allemagne est lanterne rouge pour les retraites des salariés modestes et que des millions de personnes âgées ont un fort risque de plonger dans la misère. Dans le pays le plus riche d'Europe, le nombre de ceux qui ont passé leur vie à travailler mais, doivent toucher les minima sociaux à la retraite, est en augmentation.

Une organisation sociale qui n'offre aucune perspective de vivre correctement aux classes laborieuses, pas plus qu'à ses jeunes, et qui ne permet même pas à ses anciens, après une vie de travail, de connaître un peu de sérénité et des conditions de vie décentes, une telle société prouve qu'elle a fait son temps et ne mérite que de disparaître.

Alice MORGEN

• Arabie Saoudite

Le Moyen Âge dure encore

Le roi Abdullah d'Arabie Saoudite vient d'annoncer qu'il accordait le droit de vote aux femmes à partir des prochaines élections municipales de 2015. Il a également décidé qu'elles pourraient participer au Majlis al-Choura, assemblée consultative dont les 150 membres sont désignés par les autorités.

Ce sont des gestes symboliques, destinés à faire apparaître un semblant de démocratisation du régime, alors que le pays, comme ceux de l'ensemble de la région, connaît une certaine contestation depuis le début 2011.

Reste que le droit de vote, si tant est qu'il ne soit pas remis en cause d'ici 2015, ne changera rien pour la vie quotidienne des femmes, qu'elles soient

Saoudiennes ou immigrées. Elles n'ont même pas le droit de sortir sans être voilées et accompagnées d'un membre masculin de leur famille, elles n'ont pas le droit de conduire, elles ne passent de l'autorité de leur père que pour tomber sous celle de leur mari, et leurs droits sont loin d'être reconus par la loi à l'égal de ceux des hommes. Dans les rues, elles sont soumises à la surveillance des patrouilles de la police religieuse, qui contrôlent leur respect de la tenue vestimentaire stricte imposée par la loi, arrêtent les femmes qu'elles jugent en infraction et les soumettent à toutes sortes de traitements dégradants. Nombreuses sont d'ailleurs les femmes qui refusent ce statut d'immatrices, alors qu'un nombre croissant d'entre elles sont scolarisées et sortent diplômées de leurs études.

Mais la société saoudienne reste contrôlée par une frange ultra-conservatrice. À commencer par la famille royale, qui monopolise le pouvoir depuis des décennies, ne reconnaissant aucun parti politique. En revanche le régime monarchique fait la part belle aux religieux qui contrôlent l'éducation et veillent à l'application de la charia, la loi islamique, qui peut, entre autres, punir de mort par lapidation les femmes soupçonnées d'adultère.

Pour les femmes, comme pour tous ceux qui aspirent à plus de droits en Arabie Saoudite, il n'y a vraiment rien à attendre de cette monarchie moyenâgeuse, rien d'autre que la continuation de l'oppression, avec tout au plus, de temps en temps, quelques faux-semblants.

Roger MEYNIER

• Russie

On reprend les mêmes et on continue...

Dans la course à l'élection présidentielle russe de mars 2012, le Premier ministre Poutine a mis fin à un faux suspense. Président de la Russie de 2000 à 2004, réélu de 2004 à 2008, puis devenu Premier ministre en conservant la haute main sur les principaux rouages du pouvoir, Poutine postule pour un troisième mandat présidentiel. La Constitution n'autorisant que deux mandats consécutifs, celui qu'il avait choisi en 2008 pour lui succéder au Kremlin, en fait pour lui garder la place au chaud sans avoir les pouvoirs de sa charge, l'actuel président Medvedev, a fini par s'effacer. Et il vient d'offrir son propre fauteuil à Poutine lors du congrès du parti du pouvoir, Russie unie, dans un stade de Moscou bourré à craquer.

Que Medvedev l'ait fait de bonne grâce ou qu'il ait dû se résigner à un rapport de forces qui lui était par trop défavorable au sommet de l'État, alors qu'il aurait caressé l'espoir d'écarter Poutine, n'a guère d'importance. Sauf, bien sûr, pour les membres des clans dirigeants qui auraient pu être tentés de miser sur Medvedev.

En fait, hormis une opposition de personnes et de styles, le juriste Medvedev comme l'ex-lieutenant-colonel de la police politique Poutine défendent, sinon la même politique, du moins les intérêts des mêmes couches sociales privilégiées qui, contrôlant l'appareil étatique, détiennent sous des formes variées les principales sources de richesses du pays.

Si rivalité il y avait entre Poutine et Medvedev, c'est donc en restant sur ce même terrain qu'elle a fini par être tranchée en faveur du premier.

Politiquement, il y allait de l'intérêt du parti Russie unie, qui regroupe les gens du pouvoir – gouverneurs, ministres, majorité des députés, maires des grandes villes, affairistes les plus en vue –, de mettre en avant la candidature de Poutine. Passant pour l'homme fort du pays, il garde une certaine popularité, à la différence de Medvedev et surtout des élus de Russie unie, que leur corruption et leur enrichissement au détriment des classes populaires ont largement discrédités. En tout cas, pour les législatives de décembre, les sondages semblent promettre des déboires aux candidats de ce parti alors qu'ils donnent Poutine élu à la présidentielle de mars prochain. S'abriter derrière lui,

en faire leur champion avant les législatives, est pour Russie unie un moyen de désamorcer le ressentiment des électeurs.

Les milieux dirigeants du régime, qui en retirent privilèges et avantages, avaient également intérêt à continuer de miser sur Poutine. Homme à poigne, il incarne une politique de remise sur pied de l'État russe alors que celui-ci n'avait cessé de se décomposer après l'effondrement de l'Union soviétique, fin 1991. Poutine rassure les milieux dirigeants et possédants, et ils en ont apparemment besoin : la presse et les discours des officiels annoncent des temps difficiles à une Russie qui, non seulement n'a pas su « moderniser » son économie, mais voit fuir les capitaux. Quant à ses revenus, ils restent dépendants du cours des matières premières et de la demande internationale, alors que le monde s'enfoncé dans la crise.

Quand Poutine dénonce « les inégalités sociales dangereuses » et en appelle à « davantage de contrôle de la société sur la bureaucratie », il cherche à faire croire à la population et aux électeurs qu'il les comprend. Mais il s'adresse aussi, et même surtout, à une bureaucratie pléthorique et insatiable, dont l'avidité et la richesse ostentatoire suscitent la haine populaire et ont déjà, ici et là, provoqué des explosions de colère.

Alors, aux yeux de nombreux bureaucrates-affairistes, Poutine apparaît sans nul doute, sinon comme le sauveur de la Russie – cela c'est pour la propagande –, en tout cas comme une assurance face aux risques que ses propres tares font courir au régime.

Pierre LAFFITTE

Troy Davis exécuté L'infamie de la peine de mort

Enfin, Troy Davis a été exécuté. Accusé du meurtre d'un policier en 1989, bien des éléments montraient une innocence qu'il a proclamée jusqu'au dernier moment. À trois reprises depuis 2007, son exécution avait été reportée. Après avoir attendu vingt ans dans le couloir de la mort, il a dû attendre quatre heures dans la salle d'exécution la réponse négative à son ultime recours.

De nombreuses personnes que l'on dit honorables ont participé à cet assassinat légal: des juges, mais aussi Barack Obama, qui n'est pas intervenu et n'a rien dit. « *Le combat pour la justice ne s'arrête pas avec moi. Ce combat est pour tous les Troy Davis avant moi et tous ceux qui viendront après moi* », a écrit la victime, la veille de son exécution.

La peine de mort existe encore dans une centaine de pays. Des exécutions ont eu lieu dans vingt-et-un d'entre eux en 2010. En France, cela ne fait que trente ans qu'elle est abolie, et des politiciens comme Marine Le Pen jouent parfois avec l'idée de la rétablir. C'est donc une question pleinement actuelle.

Ces dernières années plusieurs erreurs judiciaires ont fait la une des médias, comme l'affaire d'Outreau. De nombreuses personnes ont fait des années ou même des dizaines d'années de prison alors qu'elles étaient innocentes. Des doutes importants pesaient également sur la culpabilité de Christian Ranucci, l'avant-dernier condamné à mort exécuté en France en 1976. Troy Davis n'est donc pas la première victime dont on peut sérieusement douter de la culpabilité. C'est une raison supplémentaire de s'opposer à la peine de mort, cette peine irréversible qui ne règle aucun des problèmes qu'elle prétend régler dans le domaine sécuritaire.

Jean POLLUS

• États-Unis

Il y a quarante ans, du 9 au 13 septembre 1971

La révolte de la prison d'Attica

Le 9 septembre 1971, dans l'État de New York, éclatait la révolte des détenus de la prison d'Attica aux États-Unis. Elle dura cinq jours et fut sauvagement réprimée, se concluant par la mort de 31 prisonniers et neuf gardiens, tous tués pendant l'assaut par une police armée jusqu'aux dents.

Il y a toujours eu des révoltes dans les prisons américaines. En 1920, mille six cents détenus s'étaient soulevés à la prison de Clinton, dans l'État de New York. Après 1950, il y eut une cinquantaine de soulèvements. Cela n'empêcha pas l'administration qui en avait la charge de se déclarer, en 1966, « *fière, satisfaite et heureuse* » de son système.

Mais, dès l'année suivante, en 1967, la prison de Saint-Quentin (Californie), avec ses quatre mille détenus, connut une émeute raciale. En 1968, une grève des détenus mobilisa les prisonniers noirs comme blancs et stoppa la production industrielle dans la prison. À l'automne 1970, des détenus de Long Island prenaient le contrôle de la maison d'arrêt et exigeaient la mise en liberté sur parole de 47 détenus. En novembre 1970, 2 400 prisonniers du pénitencier de Folsom (Californie) entamaient une grève de trois mois.

La chose nouvelle était que dans les prisons bien des détenus se disaient « révolutionnaires ». En effet, dans les années soixante, le mouvement des Noirs américains et l'enlèvement des États-Unis dans la guerre du Viêt Nam avaient conduit à une radicalisation politique. Au début des années soixante-dix, celle-ci touchait toutes les catégories de la population, et même les détenus. Un nouveau type de prisonnier apparut: le condamné de droit commun dont la conscience politique s'éveillait en prison. George Jackson en fut le meilleur représentant. Son livre racontant son évolution, *Les Frères de Soledad*, devint le livre de chevet de ceux qui soutenaient la lutte des Noirs américains.

Jackson avait fait dix ans de prison pour un vol évalué à 70 dollars et soutenait le mouvement radical des Panthères noires. Devenu un exemple à imiter, il savait sa vie menacée car l'État américain était alors résolu à décapiter l'aile radicale du mouvement noir. En août 1971, George Jackson fut tué dans le dos par un gardien de la prison de Saint-Quentin. Les autorités tentèrent de maquiller cet assassinat, mais la vérité,

facile à deviner, déclencha une série d'émeutes dans plusieurs prisons. C'est à Attica que la révolte fut la plus profonde.

Là, 54% des détenus étaient des Noirs mais 100% des gardiens étaient blancs. Les prisonniers passaient 14 à 16 heures en cellule. Leur courrier était surveillé, leurs lectures contrôlées, ils voyaient leur famille derrière un grillage, les soins médicaux étaient quasi nuls et le régime des remises en liberté arbitraire. Le système de la peine négociée (75% des incarcérations se faisaient sans procès) accentuait le sentiment d'injustice, car l'accusé plaquait coupable, qu'il le soit ou non, en échange d'une promesse de peine réduite... pas toujours effective.

Le système carcéral américain, comme partout, reflète les inégalités sociales. En 1969, pour une fraude fiscale d'environ 200 000 dollars, crime commis plutôt par des gens aisés, on risquait, au pire, sept mois de prison. En revanche, la peine de prison pour un cambriolage ayant rapporté en moyenne 321 dollars était de 33 mois. En outre, le fait d'être noir était une circonstance aggravante.

Malgré tout, un cours de sociologie donné à Attica devint un lieu de discussion pour les prisonniers sur les changements qu'ils souhaitaient. Ils organisèrent des manifestations et présentèrent des revendications modestes.

L'assassinat de George Jackson fit grandir la tension jusqu'à ce 9 septembre, où une partie des détenus s'empara d'une des cours de la prison et y retint quarante gardiens. Des observateurs, dont un journaliste du *New York Times*, furent invités par les détenus à visiter les lieux. Celui-ci écrivit: « *L'harmonie raciale qui régnait parmi les prisonniers était stupéfiante. Cette cour de prison est le premier endroit que j'ai vu où il n'y avait aucun racisme.* » Et un détenu noir lui déclara: « *Je ne pensais pas que les Blancs s'y feraient. J'ai pleuré à l'idée que nous étions tous si proches. Tous unis.* »

L'administration lanterna les prisonniers et, le 13 septembre, le gouverneur



Dans la cour de la prison, après que les autorités en eurent repris le contrôle.

Rockefeller donna le feu vert à un assaut de la garde nationale, des gardiens de prison et de la police locale, armés de fusils automatiques, de mitraillettes et de gaz lacrymogènes. En un quart d'heure, 31 détenus et neuf gardiens furent tués. L'administration expliqua d'abord que ces derniers avaient été égorgés par les détenus, mais l'autopsie prouva qu'ils avaient été tués eux aussi par les rafales des policiers.

Ces événements n'empêchèrent pas d'autres mouvements dans les prisons et la création de comités de soutien, au point que les autorités judiciaires finirent par abandonner les peines de prison à

perpétuité envisagées pour les détenus survivants de l'assaut.

Le président Nixon félicita Rockefeller pour sa décision. Les dirigeants américains, plutôt que de satisfaire des revendications élémentaires, avaient préféré sauver la face d'une administration pénitentiaire incapable, même au prix d'un massacre non seulement des détenus mais aussi des gardiens, unis dans le même mépris.

Des massacres de ce genre, l'impérialisme américain en avait commis d'autres, notamment au Viêt Nam, mais à Attica, il s'était montré capable d'en perpétrer aussi sur son propre sol.

Jacques FONTENOY

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n°138

(septembre-
octobre 2011)

- **La crise de 2011**
- **Face à des dirigeants confédéraux en quête de reconnaissance par le pouvoir et le patronat: redonner confiance aux travailleurs dans leur capacité à imposer leurs revendications vitales**
- **Dépenses de santé: comment l'État puise dans les caisses de la protection sociale pour subventionner la bourgeoisie**
- **Libye: Sarkozy veut obtenir les fruits de son soutien à l'opposition armée**
- **Il y a vingt ans: le début de la dislocation tragique de la Yougoslavie**

Prix: 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro



• Projet de loi de financement de la Sécurité sociale

De nouvelles attaques

Le gouvernement vient de présenter son projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour l'année 2012. Cette année encore, c'est sur les assurés sociaux qu'il compte pour boucher les « trous ».

En 2011, le déficit du régime général – celui qui couvre les salariés pour la maladie, la vieillesse, les accidents du travail et la famille – s'élèverait à 18,2 milliards d'euros dont plus de la moitié (9,6 milliards) pour l'assurance-maladie. En 2012, le gouvernement prévoit de ramener le « trou » du régime général à 13,9 milliards et

celui de l'Assurance-maladie à 5,9 milliards d'euros. Voilà qui fait plusieurs milliards à trouver.

Il est des commentateurs pour affirmer que ce PLFSS 2012 « ménage les assurés » et que, campagne électorale oblige, le gouvernement ne demandera pas de sacrifices en plus aux assurés. C'est vite dit!

D'abord, l'essentiel de ces recettes supplémentaires devrait être assuré par les ponctions du plan Fillon, les nouvelles taxes notamment sur les sodas, les alcools, le tabac et sur les mutuelles.

Ensuite, autre nouveauté, il y a la baisse des indemnités journalières. Jusqu'ici, en

cas d'arrêt-maladie, la Sécurité sociale versait 50 % du salaire brut. À partir de 2012, elle versera 60 % du salaire net. Et le même type de calcul sera appliqué aux accidents du travail (80 % du salaire net au lieu de 60 % du salaire brut). Selon les calculs du gouvernement, cela devrait rapporter 220 millions d'euros. C'est une goutte d'eau par rapport au déficit de la Sécurité sociale. Mais c'est une crapulerie de plus envers les travailleurs les plus mal payés, ceux pour qui quelques dizaines d'euros en moins à la fin du mois signifient des privations en plus sur l'essentiel.

Et puis, le PLFSS prévoit que les hôpitaux devront réaliser 400 millions d'économies, à

coups de restructurations; on imagine sans peine ce que cela signifie en termes de suppressions de postes. Il prévoit aussi une « lutte renforcée contre la fraude »; pas celle des patrons qui contournent les lois mais celle des étrangers qui n'ont pas le bon papier administratif au bon moment. Et, pour un montant estimé de 550 millions d'euros, les médecins sont sommés de réduire leurs prescriptions de médicaments, de séances de kiné, d'arrêts de travail, etc.

En fait, c'est toute une série de mesures, de coups de griffes qui écorneront encore plus le budget de ceux qui ont déjà du mal à joindre les deux bouts et qui deviennent ainsi ceux

qui se soignent moins, voire ne peuvent plus se soigner du tout.

Enfin, le PLFSS prévoit de mettre à contribution les laboratoires en leur demandant de bien vouloir baisser le prix des médicaments, pour un montant attendu de 750 millions d'euros. Outre que ces laboratoires sauront, comme à chaque fois, pleurer et menacer des suppressions de postes que cela pourrait entraîner, c'est tout juste une obole pour cette industrie du médicament. Juste un chiffre: un seul laboratoire, certes le plus grand, Sanofi-Aventis, a réalisé, en 2010, 9 milliards d'euros de bénéfices!

Sophie GARGAN

• La tuberculose en Seine-Saint-Denis

Une maladie de la pauvreté

Un dépistage de la tuberculose va débuter le 28 septembre dans le quartier du Chêne-Pointu à Clichy-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis. Jusqu'au 14 octobre dix séances sont prévues pour que la totalité des 6 000 habitants du quartier, adultes et enfants, puissent être examinés.

Cette campagne a été décidée à la suite d'un premier dépistage cet été qui avait montré que, sur 500 personnes examinées, vingt-deux étaient atteintes de tuberculose dont une dizaine d'enfants. Une trentaine d'autres

étaient porteuses du bacille de la tuberculose (le bacille de Koch), sans avoir encore développé la maladie au niveau des poumons, une des cibles favorites du bacille. Encore plus tôt dans l'année, en mars, dans un collège de la même ville, on avait dépisté trois cas de tuberculose chez un enseignant et deux élèves.

Comme l'explique le directeur de la Santé publique à l'ARS (Agence régionale de santé) la tuberculose est « liée à des conditions sociales et d'habitat dégradées, c'est un marqueur de pauvreté sociale ». Alors il n'y a rien d'étonnant qu'elle réapparaisse à Clichy-sous-Bois, dans un quartier dont la mairie

dénonce les « conditions sociales et sanitaires... et la surpopulation dans les logements ». Au Chêne-Pointu les familles, en majorité africaines, s'entassent dans des appartements insalubres à la merci de marchands de sommeil, 70 % d'entre elles vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Pourtant on dispose de toutes les armes pour lutter contre la tuberculose et dans les pays les plus riches on avait su quasiment l'éradiquer avec la mise au point de médicaments de plus en plus efficaces (vaccins et antibiotiques) et l'amélioration des conditions de vie et de logement de la population. Malgré cela en ce

début de 21^{ème} siècle, la tuberculose refait son apparition dans les pays développés, dont la France, où 5 276 cas nouveaux de tuberculose ont été déclarés en 2009 et bien sûr d'abord dans les régions les plus pauvres, comme la Guyane et la Seine-Saint-Denis.

Quant au reste du monde, dans les pays pauvres la tuberculose n'a jamais cessé de faire des ravages. Dans son rapport de 2010, l'OMS (Organisation mondiale de la santé) donne le chiffre terrible de 1,7 million de morts en 2009, ce qui équivaut à 4 700 morts par jour, et de 9,4 millions de nouveaux malades. Et c'est sans parler des tuberculeux porteurs aussi du

virus du Sida ou de ceux infectés par des formes résistantes du bacille (tuberculose multi-résistante) dont le traitement est plus difficile et coûteux.

Pour enrayer cette maladie, l'OMS a chiffré pour 2011 à cinq milliards de dollars la somme nécessaire pour disposer de médicaments (vaccins et antibiotiques), de médecins, d'infirmiers, de centres de soins et pour procéder aux travaux d'amélioration de l'habitat indispensables. Mais elle annonce déjà qu'elle n'en rassemblera que quatre, et envisage même de n'en obtenir que deux à l'horizon 2015.

Cédric DUVAL

• Saint-Égrève (agglomération de Grenoble)

La mobilisation empêche qu'une famille se retrouve à la rue

Depuis de nombreux mois, la situation des demandeurs d'asile à Grenoble, comme dans de nombreuses villes en France, est devenue extrêmement précaire du fait du manque cruel de places dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile.

Aujourd'hui, la Préfecture de Grenoble a décidé de faire partir de leurs logements les familles en demande d'asile hébergées temporairement, qui sont en « procédure prioritaire », car originaires principalement de l'ex-Yougoslavie.

Ces logements, gérés par des associations, sont destinés à leur permettre d'attendre

que leur demande d'asile soit instruite. Si cette demande est déboutée une première fois, ils ont la possibilité de faire un recours. C'est au terme de ce recours que leur demande d'asile peut être définitivement rejetée. Mais maintenant, la Préfecture n'attend même plus ce résultat du recours pour faire sortir les familles des logements et même émettre des OQTF (Obligations de quitter le territoire français).

Ainsi, le 15 septembre, une famille macédonienne de quatre enfants, tous scolarisés, a été sommée de rendre les clés du logement qu'elle occupe à Saint-Égrève, en banlieue de Grenoble. Cela signifiait quatre enfants à la rue dont la plus jeune de trois ans. Aussitôt,

enseignants et parents d'élèves, avec l'aide de RESF, ont réagi, faisant signer des pétitions, interpellant les élus et plantant des tentes devant la mairie de la ville, pour demander la levée de l'OQTF et la mise à disposition d'un nouvel hébergement. Depuis, les tentes sont restées plantées, enseignants et parents d'élèves se sont relayés nuit et jour. Chaque jour, des gens du voisinage sont passés pour affirmer leur sympathie, proposer un soutien financier ou matériel, jusqu'à une boulangerie qui a offert une partie du petit déjeuner tous les matins.

Dans un premier temps, devant la mobilisation, la Préfecture, sans lever l'OQTF, a laissé entendre qu'elle ne serait pas appliquée dans l'immédiat.

Quant à l'hébergement, malgré le refus du maire de la ville d'intervenir, expliquant que ce n'est pas de sa compétence, un logement a maintenant été trouvé dans une autre commune par l'intermédiaire d'une association. Les enfants vont pouvoir continuer à aller dans leurs écoles et collèges, bien qu'avec des allers-retours quotidiens beaucoup plus longs.

La mobilisation et la solidarité ont payé. Mais beaucoup reste à faire: la Préfecture est en train de mettre à la rue des dizaines de familles et plusieurs dizaines d'enfants, scolarisés, risquent de se retrouver à dormir dehors.

Correspondant LO

• Hypertension artérielle sévère

Précision

Des lecteurs auront pu être surpris en lisant dans Lutte Ouvrière n° 2251 du 23 septembre 2011, dans un article concernant la remise en cause de la prise en charge des affections de longue durée (ALD): « *L'hypertension artérielle sévère, qui concerne 1,2 million de malades hypertendus, a été supprimée.* »

En juin 2011, l'HTA sévère a effectivement été supprimée de la liste des ALD. Cependant, le 1,2 million de malades qui souffraient de cette affection, continuent et continueront à bénéficier du régime de l'ALD et à être remboursés à ce titre. En revanche pour les nouveaux malades, l'HTA sévère, bien que tout aussi grave, n'est plus remboursée à 100 % puisqu'elle n'est plus sur la liste des ALD.

• ST-Microelectronics – Tours

L'argent pour les emplois, pas pour les actionnaires !

ST-Microelectronics vient d'annoncer des mesures de chômage partiel. Pour l'usine de Tours, il est question de trois semaines, à raison d'une semaine chacun des trois derniers mois de l'année. La direction invoque les difficultés d'approvisionnement, suite au tremblement de terre au Japon et le tassement des commandes en puces pour téléphones portables de Nokia à sa

filiale ST Ericsson. Le groupe prévoit d'ailleurs des licenciements dans cette filiale.

Déjà, début 2010, la direction avait programmé trois semaines de chômage partiel au cours du premier trimestre, comme dans d'autres usines. Depuis les comptes de ST se portent on ne peut mieux. Mais les travailleurs n'en voient pas la couleur. Ils se sont vu octroyer 150 euros

au titre de la « prime Sarkozy » pour les entreprises versant aux actionnaires des dividendes en progression par rapport à l'année précédente. Mais dans le même temps, les dividendes versés aux actionnaires représentent l'équivalent de 4500 euros par salarié.

Quant au PDG, lorsqu'il s'adresse à la presse financière, ce n'est pas du tout pour dire que ça va mal. Lors d'une

récente interview au *Wall Street Journal*, il déclarait : « *ST-Microelectronics dispose de capacités financières pour réaliser des acquisitions...* ». Pour cela, le groupe disposerait d'une trésorerie d'un milliard de dollars.

Avec cet argent, plutôt que de faire des emplettes destinées à engraisser les actionnaires, il y a largement de quoi maintenir les emplois.

Correspondant LO

• Hôpital psychiatrique du Vinatier – Bron (Rhône)

Encore un accident grave

Mercredi 14 septembre, au service d'Accueil d'urgence (UMA), de l'hôpital psychiatrique du Vinatier, près de Lyon, un aide-soignant a été blessé par un patient. Heureusement, sa vie n'est plus menacée. Ce malade, délirant, errait depuis des jours dans les rues de Rillieux, en banlieue lyonnaise, et la police l'a amené à l'hôpital. C'est là, lors des soins qu'il refusait, qu'il a poignardé

un des aides-soignants.

L'enquête de police et celle du CHS-CT doivent élucider certaines questions. Mais déjà, on sait que ce service est saturé toute l'année. Les patients en crise y sont trop souvent accueillis sans que l'on puisse les installer dans une chambre.

Les agents de ce service et le médecin ont alerté depuis des mois sur cette situation,

qui les oblige à travailler « en mode dégradé » comme le dit la direction. Celle-ci voudrait que ce mode de fonctionnement devienne la norme. Elle voudrait que les agents s'y habituent, sous le prétexte qu'elle n'a pas le budget pour permettre à l'hôpital de fonctionner correctement.

Bien sûr, en psychiatrie, la violence n'est pas évitable. Mais bien plus que les malades, ce

sont le manque de personnel et le manque de lits qui sont dangereux. C'est cela qui conduit à des accidents comme celui dont l'aide-soignant a été victime.

La secrétaire d'État à la Santé, Nora Berra, a beau jeu de venir s'apitoyer auprès des victimes alors qu'elle soutient cette politique d'austérité dans les hôpitaux.

Correspondant LO

• Hôpital Saint-Antoine – Paris

Non à la précarité !

L'hôpital Saint-Antoine, qui fait partie de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris, compte 380 contractuels pour un effectif de 3000 personnes, ce qui correspond à plus de 10 % du personnel en CDD. Cela touche tous les métiers, mais surtout les aides-soignants.

Dans le service

d'Hématologie, le personnel réclame que les cinq contractuels soient stagiaires. Plus de vingt personnes sont allées pour cela dans le bureau de la DRH, car celle-ci refusait de les rencontrer dans le service comme c'était prévu.

Le personnel a accueilli la directrice en criant des slogans et en affirmant bien fort

sa volonté de voir les cinq contractuels rester dans le service et être stagiaires.

Au final la DRH n'a reçu dans son bureau que les délégués CGT, mais c'est bien cette mobilisation qui a perturbé la directrice. Celle-ci avait du mal à garder son calme, surtout quand tous sont rentrés dans son bureau et qu'elle a

eu peur de ne plus pouvoir en sortir !

Enfin, sur cinq contrats, quatre ont été prolongés de deux mois et une personne va être stagiaire. La bagarre n'est donc pas finie, mais cette réaction collective a au moins imposé un premier recul.

Correspondant LO

• France Télécom

Comment spéculer sans payer d'impôt

Le fisc réclame 1,7 milliard d'euros à France Télécom, ce que conteste cette société qui estime pouvoir bénéficier d'une prescription car la demande qui lui est faite serait trop tardive. Même si, France Télécom était obligé de s'exécuter, cela ne mettrait pas pour autant ses actionnaires sur la paille, eux qui ont touché cette année 3,65 milliards d'euros.

Cette histoire remonte à la fin des années 90, quand la spéculation financière s'était portée sur le développement d'Internet et des réseaux de téléphone mobile : ce qu'on a appelé la « bulle Internet ». France Télécom, dont la privatisation venait d'être engagée par le gouvernement socialiste, se plaça au premier rang des spéculateurs en achetant plusieurs sociétés, parmi lesquelles la société britannique Orange, à des prix faramineux,

en escomptant que leur valeur continue ensuite à grimper. Ces acquisitions étaient faites à travers une filiale, Cogecom, société de participation dans laquelle France Télécom a « logé » par la suite une partie de ses profits. Quand Cogecom a été dissoute dans France Télécom en 2005, un bénéfice de 11,5 milliards d'euros est apparu, que France Télécom a soustrait au fisc jusqu'à aujourd'hui.

Ce redressement fiscal est



la seule chose qui soit réclamée à France Télécom. Ses actionnaires ont pourtant bénéficié d'un autre cadeau, d'une ampleur encore plus considérable,

et parfaitement légal : ils n'ont pas eu à supporter d'impôt sur les sociétés entre 2000 et 2010 ! Tout a commencé en mars 2000, quand la « bulle

• Servier et la presse médicale

Censure sur ordonnance

Une biochimiste, devenue journaliste médicale, a raconté sur la radio RMC comment Servier procédait avec les articles de presse qui ne le servaient pas assez.

Travaillant pour Impact Magazine, une revue destinée aux médecins généralistes, cette journaliste s'intéressait notamment au Mediator et au Protelos, un autre médicament de Servier qui est mis en cause.

« Sur le Mediator, dit-elle, on nous a rapidement interdit d'enquêter. (...) La directrice de la rédaction faisait modifier tous mes articles. (...) J'ai su que mes articles (sur le Protelos) étaient directement envoyés chez Servier (avant de) revenir modifiés (...) avec des termes élogieux et un vocabulaire marketing qui ne laissait aucune place à la vérité. (...) À la suite de la publication (d'un article sur les effets secondaires du Protelos) Servier avait suspendu sa publicité dans le magazine pendant six mois. On me mettait la pression, en me disant que je mettais en danger la survie du journal. »

Cinq cents à deux mille patients, eux, n'ont pas survécu au Mediator qui leur avait été prescrit.

P. L.

• Montupet-Fonderie du Poitou Alu – Ingrandes (Vienne)

La lutte continue et inquiète les patrons

Lundi 26 septembre, les travailleurs de la fonderie châtelleraudaise sont entrés dans leur quatrième semaine de grève contre le plan de « compétitivité » de leur patron, le groupe de fonderie Montupet. Un plan qui prévoit une baisse de près de 25 % des salaires, assortie de la menace d'un « plan social » en cas de refus.

La compétitivité, c'est l'argument tous usages des patrons. Pour garder les marchés, pour en conquérir de nouveaux, pour sauvegarder les emplois, il faut être compétitif. Évidemment, cette mise en concurrence de tous contre tous ne profite qu'aux actionnaires, qui bénéficient d'une véritable échelle mobile de leurs dividendes quelle que soit la conjoncture, et qui n'en ont jamais assez. Jusqu'au jour où, comme ceux de la fonderie FDPA, les travailleurs décident que c'en est assez, et de se battre pour sauver ce qui leur est vital : leurs emplois et leurs salaires.

Vendredi 23 septembre, jour de manifestation à Poitiers, le préfet de Région a annoncé à l'intersyndicale

qu'il avait obtenu l'accord de Magnan, le PDG de Montupet, pour une table ronde tripartite le 30 septembre. Évidemment, ces gens-là prennent leur temps, comptant sur l'épuisement des grévistes. Mais les grévistes tiennent bon, et considèrent que l'activation des représentants de l'État est la preuve que leur lutte commence à inquiéter. Si Raffarin dispense de bonnes paroles aux syndicalistes, si le préfet explique sur France 3 que, s'il osait, il qualifierait d'« excessif » le plan de Montupet, c'est que, dans le contexte d'attaques tous azimuts contre le monde du travail que nous connaissons, ils préféreraient que l'étincelle qu'entretennent les fondeurs soit éteinte.



Les grévistes à Poitiers.

Évidemment, les pouvoirs publics se satisferaient pleinement d'un arrêt de la grève en échange de belles paroles. Les grévistes, eux, n'ont pas l'intention de lâcher la proie pour l'ombre. Ils ont même jeté un jalon vers leurs camarades de la fonderie Montupet de Laigneville, dans l'Oise, en y envoyant une délégation lundi 26 septembre. Le contact entre les grévistes et leurs camarades de Laigneville, auxquels Montupet impose un épuisant rythme de travail, a été chaleureux. Chacun sait bien

que, si ceux de Châtelleraut devaient plier sous l'attaque des patrons, le tour de ceux de l'Oise ne tarderait pas.

Jeudi 29 septembre, cinq cars étaient affrétés pour une nouvelle visite à Montupet Châteauroux, où les grévistes devraient être rejoints par des délégations de syndicats de la filière automobile. Comme le dit un de leurs slogans fétiches : « Des salaires de misère, on n'en veut pas ! » Toute la semaine, ils vont s'employer à le faire entendre plus fort encore.

Correspondant LO

• Gefco – Poissy (Yvelines)

Quatre jours de grève et de solidarité ouvrière

Une trentaine de travailleurs de chez Gefco Poissy, qui assure notamment les transports de l'usine Peugeot voisine, ont participé à un mouvement de grève du 20 au 23 septembre. Ils luttent contre la fermeture de leur site, prévue pour février 2012 et qui supprimerait 88 emplois.

Par voie judiciaire, ils ont déjà contraint début septembre Peugeot, leur véritable patron, puisque Gefco en est filiale à 100 %, à leur proposer des reclassements, notamment dans son usine de Poissy. Mais ils ne font guère confiance à ces promesses toutes récentes. Ceux qui préfèrent quitter l'entreprise sont aussi mécontents des indemnités proposées, 14 000 euros au maximum alors que Gefco, avec 143 millions d'euros de profits, a augmenté de 17,2 % ses profits au premier semestre 2011, sans parler de Peugeot, plus riche encore.

Comme ils l'avaient fait, deux jours durant à une quinzaine en juillet dernier,

ils se sont adressés par tract aux camionneurs, 600 par jour environ, qui alimentent l'usine en pièces via la plateforme Gefco. Et ils ont rencontré la même sympathie. Les chauffeurs s'arrêtaient par solidarité, prenant le temps de discuter avec les grévistes, partageant souvent avec eux sodas et sandwiches merguez, les travailleurs de Gefco menant la discussion en des langues très variées, selon l'origine des chauffeurs, en anglais dans le cas des chauffeurs polonais. Les files se sont très vite allongées à plusieurs dizaines de camions.

La direction Peugeot a très mal pris la chose, appelé la police, requis des huissiers,



mobilisé ses hauts cadres et ceux de Gefco pour, menaçants, prendre les chauffeurs un par un, leur intimer l'ordre de remonter dans les camions, ou de redémarrer le moteur et de circuler. Sans succès bien notable. Un cadre s'est vu ainsi répondre par un chauffeur énervé de son agressivité : « Qui tu es, toi ? Je mange mon sandwich et je partirai après. »

Au bout de deux jours, les cadres ont renoncé à ce forcing et les policiers se sont contentés d'assurer la circulation. Jeudi 22 septembre, les grévistes ont élargi leurs points de rencontre au maximum

de portes de l'usine afin de contacter les salariés de Peugeot et les chauffeurs que leurs patrons avaient déroutés pour passer ailleurs. Les chaînes de montage se sont alors retrouvées paralysées plusieurs heures durant, PSA avouant la perte de 500 voitures.

La sympathie rencontrée auprès des camionneurs comme auprès des ouvriers de Peugeot a donné le moral aux travailleurs de chez Gefco. Ils ont montré aux patrons de Gefco et Peugeot leur détermination et leur capacité à se mobiliser. C'est la meilleure façon d'être pris au sérieux.

Correspondant LO

• JPM Moulins (Allier)

« Route pour le futur » de l'exploitation

JPM, à Moulins, fabrique des serrures et des systèmes de porte antipanique. L'entreprise appartient au groupe suédois Assa Abloy, qui possède aussi Vachette et Késo. Avant les vacances, la direction d'Assa Abloy a fait distribuer une petite plaquette appelée « Notre route pour le futur » ! Les travailleurs devaient signer une feuille pour confirmer l'avoir bien reçue, et la garder sur leur poste de travail. La Bible du patron en quelque sorte !

La direction y explique que l'objectif stratégique de l'entreprise est d'avoir le leadership mondial et que cette croissance serait pour elle « générateur de valeur ». On se doutait bien que faire des bénéfices était le but de la direction !

Pour augmenter ses profits, la direction fixe des objectifs. Il s'agit d'abord « d'augmenter notre efficacité opérationnelle », c'est-à-dire travailler plus. Pour cela, il faut utiliser la méthode « Lean », autrement dit l'amaigrissement ! Pour améliorer la performance (productivité, flexibilité, qualité) individuelle et collective, il faut éliminer les gaspillages : suppression des temps morts, mouvements inutiles, tâches inutiles, stocks jugés excessifs, etc. L'amaigrissement des effectifs est en cours à l'usine puisqu'un plan de licenciements de 180 personnes sur un effectif de 340 est en cours. C'est sans doute l'application pratique de deux maximes de la plaquette qui disent : « Nos employés sont notre ressource la plus précieuse » et « Nous recrutons en continu. » D'ailleurs, depuis quelques mois, ce sont des intérimaires qui sont embauchés parce que nous ne sommes plus assez nombreux pour sortir la production.

Dans sa propagande, la direction explique que nous sommes responsables (de notre évolution professionnelle, de l'approvisionnement, de la production, de la distribution) et déclare que son objectif est d'« offrir une société attrayante pour nos employés ». Eh bien, de ce point de vue, il y a vraiment du progrès à faire.

Correspondant LO



• Air France-KLM

Le patron pleure misère mais achète 110 avions !

Le groupe Air France-KLM annonce avoir commandé 110 long-courriers (50 achats fermes et 60 options) à Airbus et à Boeing. Un méga-contrat, dit la presse économique, avec un coût en proportion: une vingtaine de milliards. Bien sûr, Air France-KLM ne règlera le gros de la facture qu'à la livraison. Mais il a déjà dû mettre un joli paquet de milliards sur la table comme acompte.

Pourtant, une semaine avant, le patron de la compagnie avait fait une autre annonce: celle d'un plan de rigueur renforcé. Prétendant que le groupe perdait de l'argent, et d'abord face à ses concurrents européens dont les coûts salariaux seraient moindres, le PDG avait affirmé que pour « améliorer notre compétitivité » – en fait, les dividendes versés aux actionnaires – il fallait réduire les dépenses de 800 millions supplémentaires chaque année.

Quand la direction parle de compétitivité, on sait à quoi s'attendre. Depuis 2008,

cela lui a servi de prétexte à geler les embauches et à se « délester » d'un salarié sur six (10 000 postes ont disparu à Air France, sans parler de KLM) alors que la charge de travail n'a cessé de croître. D'ailleurs Air France vient encore de se féliciter d'une hausse de trafic de 7,6 %, surtout sur l'Amérique du Nord et l'Asie, des secteurs fort rentables.

Quant aux salaires chez Air France, ils reculent en terme de pouvoir d'achat. En 2011, la direction les « revalorise » ainsi d'à peine 1 % au total, soit même pas la moitié de l'inflation. Le PDG, lui, n'est

visiblement pas concerné. Avant l'été, il a eu droit à 46 % de hausse de la part variable de sa rémunération, ce qui a porté son salaire à 1 300 000 euros en net annuel. En toute une vie de travail un bagagiste ou un mécano avion ne gagnent pas ça. Cela n'a pas empêché « Monsieur 46 % » de traiter d'« irresponsables » les mécanos qui débrayaient cet été pour 32 points, soit 200 euros d'augmentation de salaire!

Et les travailleurs d'Air France n'ont pas oublié qu'il y a peu encore la direction vantait son « trésor de guerre », qu'elle chiffrait à plusieurs milliards d'euros. Cet argent lui a permis de pousser ses pions dans des compagnies, telle Alitalia, et maintenant d'envisager de prendre des parts d'autres compagnies au Japon ou en Pologne.

Comme toutes les grandes

compagnies aériennes, Air France-KLM cherche d'abord à satisfaire ses actionnaires et les « marchés » sur le dos du personnel. C'est pour cela que, même si le PDG a laissé quelques semaines à ses directions de branche pour faire des propositions d'économies, on sait bien que son plan est une déclaration de guerre lancée à tout le personnel. Un plan qui appelle une riposte au niveau de l'attaque, non pas secteur par secteur ou métier par métier, mais tous ensemble à l'échelle de la compagnie.

Quant aux difficultés qu'invoque la direction, à Air France comme ailleurs, il faudrait que les travailleurs aillent regarder de plus près dans ses comptes. Car quand elle pleure misère, c'est généralement la bouche pleine.

Correspondant LO

• RER B – Île-de-France

Amiante : le discours de la direction ne rassure personne

L'atelier de Massy traite les rames du RER B. Depuis quelques mois, plusieurs travailleurs ont eu des soupçons sur des poussières blanches, et en ont fait part à la maîtrise.

Mardi 13 septembre, après avoir une fois de plus découvert des poussières suspectes sur les boggies et dans les coffres sous caisse ils ont décidé d'interpeller les délégués syndicaux. Le syndicat CGT a déposé un droit d'alerte et la direction a annoncé la cessation du travail dans l'atelier principal. Ce droit d'alerte a couru une semaine, durant laquelle les analyses des poussières ont confirmé la présence d'amiante sur la rame contrôlée.

La direction a voulu faire

reprandre le travail au plus vite dans un atelier annexe. Mais, arrivés là, les travailleurs se sont retrouvés sans outillage, et même sans leurs vêtements ni leurs serviettes restés dans les vestiaires.

Certains parmi les plus jeunes embauchés ont exprimé la méfiance qu'ils ressentaient désormais vis-à-vis des discours de la direction qui les avait laissés travailler alors que plusieurs signalements dangereux avaient été mentionnés. La direction informe par ailleurs bien peu. Par exemple, lorsque des balisages avec des rubans sont mis le long des rames suspectes, personne ne connaît la distance nécessaire pour ne pas être intoxiqué.

Les plus anciens rappelaient que cinq d'entre eux ont déjà contracté des maladies liées

à l'amiante. Le secret prévaut aussi à propos des entreprises sous-traitantes. En réunion, des ouvriers ont demandé des comptes à la direction sur les conditions de travail des ouvriers d'ACC, une entreprise de Clermont-Ferrand où s'effectuent les rénovations.

Mercredi 21 septembre, suite aux résultats des mesures d'ambiance jugées satisfaisantes par l'inspection du travail, la direction a voulu faire reprendre le travail. Mais les analyses établies sur une moyenne de tout l'atelier ne rassuraient pas. La grève a donc été décidée puisque les garanties nécessaires n'avaient pas été obtenues.

Lundi 26 septembre, le travail a repris, mais les travailleurs restent vigilants. Ils se sont promis que la prochaine

fois, dès qu'un soupçon apparaîtra, tous seront avertis, se réuniront et décideront d'une intervention collective. Et cela est d'autant plus important que la direction n'est pas ignorante de ces problèmes.

En janvier 1999, le tribunal d'Évry avait condamné la RATP (civilement responsable) et un chef d'établissement de l'atelier de Massy pour « mise en danger d'autrui par violation manifestement délibérée d'une obligation de sécurité ou de prudence ». Visiblement, la direction n'a pas vraiment tenu compte de cette condamnation. L'amiante qui reste représente toujours un véritable danger: c'est irresponsable et cela peut être criminel.

Correspondant LO

• SNCF – gare de Nantes

Un mouvement qui a payé

À Nantes, l'établissement TGV regroupe une centaine d'agents des guichets, du centre d'appel téléphonique grands voyageurs, de l'Escale (accueil en gare, départ des trains), de la manœuvre (qui s'occupe de la préparation des trains Corail en gare), et tous tournent en trois équipes.

Après le dépôt d'un préavis de grève à l'appel de la CGT, de la CFDT et de Sud Rail pour le vendredi 16 septembre, et après plusieurs rencontres avec la direction, celle-ci proposait verbalement quatre embauches conditionnées à la levée du préavis de grève.

Le vendredi 16, refusant le chantage de la levée du préavis, 45 % du personnel ont fait grève une journée, et une trentaine de grévistes ont participé à l'assemblée générale du matin, où la reconduction du mouvement a été votée pour le vendredi suivant.

À la suite de cette assemblée, une quinzaine de grévistes ont rencontré le directeur de l'établissement pour lui signifier que nous voulions les embauches nécessaires, confirmées par écrit, et sans chantage de sa part. Les grévistes présents ont pu exprimer leur ras-le-bol face à des conditions de travail qui se sont dégradées tout l'été. D'ailleurs, l'encadrement, qui a fait des remplacements pendant la grève, a pu vérifier rapidement la pénibilité du travail.

Devant l'attitude intransigeante du directeur, une nouvelle assemblée de grévistes, le 23 septembre, a reconduit la grève, à l'appel de la CGT. La CFDT et Sud Rail ont préféré suspendre le mouvement. Cette fois, une trentaine de grévistes ont interpellé à nouveau le directeur. Là, il s'est engagé sur quatre embauches, la création d'un poste à l'accueil et l'arrêt d'une réorganisation prévue à la manœuvre.

Tout cela a été mis par écrit, et signé par le directeur, à la grande satisfaction des grévistes, fiers de leur mouvement, mais vigilants quant à la réelle application des engagements.

Correspondant LO

• Luminox – Riom (Puy-de-Dôme)

En grève contre les licenciements

Luminox, à Riom, fait partie du trust Cooper-Safety, qui emploie plus de 30 000 salariés dans le monde, avec des usines, non seulement en France, mais aussi en Espagne, Hollande, Roumanie, Allemagne.

Le site de Riom produit du matériel d'éclairage, des alarmes incendie, des systèmes d'antivols. Une centaine de personnes y travaillent, dont 55 en production. Il y a eu 8,4 millions d'euros de bénéfices en 2009 et 8,7 millions l'an dernier, et des millions d'euros de dividendes ont été distribués. Mais la direction n'a pas hésité à annoncer 23 licenciements économiques sur les 55 travailleurs de la production. Parmi eux, plus de la

moitié sont des femmes.

Dès l'annonce des licenciements, jeudi 8 septembre au matin, c'est l'ensemble des ouvriers en production et aussi d'autres services qui ont débrayé. Ils ont reçu le soutien de délégués d'autres entreprises, ainsi que de l'union locale CGT de Riom. Un appel à la population rio-moise a été décidé, un tract rédigé avec la participation des grévistes présents, qui l'ont distribué en ville et aux ronds-points autour de la

zone industrielle.

Le 16 septembre, c'est la quasi-totalité de l'entreprise qui est venue manifester en ville devant la mairie, malgré l'interdiction du sous-préfet sous prétexte d'entrave à la circulation. Les banderoles sur les patrons voyous barraient la rue, dans une ambiance très animée. Les sifflets à roulette, c'étaient les femmes en grève qui les utilisaient, pas la police!

200 personnes barraient la rue: les grévistes, ceux venus les soutenir et les passants qui les encourageaient. Malgré la demande d'entrevue avec le maire, celui-ci n'était pas là, quant au sous-préfet, il

a répondu qu'il ne pouvait rien...

De retour à l'usine, il a été décidé de maintenir la mobilisation pour la semaine suivante et, depuis le 21 septembre, c'est à nouveau la grève avec des piquets 24 heures sur 24, empêchant toute circulation des camions. La direction prétend que cela lui fait perdre 110 000 euros par jour et a demandé un référé pour que le préfet ordonne l'évacuation du piquet de grève. Mais, lundi 26 septembre, le juge a repoussé cette décision. Il est seulement question de nommer un médiateur pour négocier la levée « en douceur »

du piquet de grève.

Majoritaires dans cette grève, les ouvrières ne se laissent pas intimider et elles restent présentes au piquet de grève. Ce sont les voitures des cadres qui ont été bloquées à l'intérieur. Ces messieurs ont été donc obligés de se déplacer à pied, prétendant qu'on les avait pris en otages, ce qui a fait beaucoup rire les grévistes.

La direction semble rester assez prudente, sans rechercher ouvertement l'épreuve de force. Les grévistes ont su se faire entendre et continuent à s'opposer fermement aux menaces de licenciements.

Correspondant LO

• Clermont-Ferrand

La lutte des travailleurs des transports publics

Le personnel des bus et du tramway de Clermont-Ferrand a fait deux jours de grève début septembre pour exprimer son inquiétude et s'opposer à l'entrée de la RATP – voulue par les élus de gauche, majoritaires tant à la mairie de Clermont-Ferrand que dans Clermont-Communauté – dans la gestion des affaires des transports clermontois.

À l'appel des syndicats CGT, CGC, UNSA, la grève a été fortement suivie, à plus de 90 % selon la direction elle-même. Largement prévenus par tracts et dans les médias, les usagers avaient pu prendre leurs précautions. Ce furent des journées de marche à pied, où beaucoup se déplaçaient en toute sécurité sur les voies désertes du tramway.

Du côté du personnel, conducteurs ou ceux des bureaux et des ateliers, cette grève est un avertissement à l'encontre des dirigeants du Syndicat mixte des transports en commun, le SMTC. Celui-ci gère à la fois le personnel et les finances alors qu'un autre organisme, la T2C, ou Transports clermontois, est chargé de l'exploitation du matériel, de l'entretien et de la maintenance des bus et du tramway.

Le SMTC connaît de graves difficultés de trésorerie car il y a eu un désengagement de l'État. L'aide promise pour les travaux et l'équipement du tramway, 60 millions d'euros, a été fortement réduite, à 18 millions seulement. Ce manque de financement a amené le SMTC à réduire ses effectifs de 80 à 37 salariés. Et la seule solution trouvée par Serge Godard,

sénateur-maire socialiste de Clermont-Ferrand et président du SMTC, a été de faire entrer d'autres capitaux. Ceci également pour faire face aux dépenses de maintenance et pour pouvoir réaliser la construction d'une seconde ligne du tramway. D'où l'appel à la RATP-DEV qui est la filiale financière de la RATP.

En effet, bien qu'ayant des capitaux publics, cet organisme fonctionne comme une entreprise privée. Avec 10 000 salariés, la RATP-DEV a mis la main sur divers réseaux de transports en France, et de plus en plus à travers les continents: des trains en Italie et en Afrique du Sud; des réseaux de bus aux États-Unis et en Chine; les métros de Sao Paulo et de Séoul; les tramways de Florence et de Manchester.

À Clermont-Ferrand, outre l'aspect financier, le matériel fourni semble présenter des insuffisances. Divers incidents, qui auraient pu avoir des conséquences graves parmi les passagers, se sont succédés: problèmes de freinage, déraillement, début d'incendie d'une rame.

Le personnel de maintenance et les conducteurs estiment que c'est la preuve que le

matériel livré n'est pas suffisamment fiable et qu'il aurait fallu s'adresser à un autre industriel. Mais c'est surtout la crainte des conséquences sur les conditions de travail qui domine.

En effet, il y a l'exemple récent de La Roche-sur-Yon où la RATP-DEV a pris le contrôle du réseau de bus. Les conséquences négatives pour le personnel n'ont pas tardé: des amplitudes de 12 heures à 14 heures à rester dans l'entreprise; des périodes de roulement et de congés inacceptables; des relations difficiles entre le personnel et une

nouvelle direction; quantité d'heures supplémentaires capitalisées, mais payées avec des mois de retard. Et des refus de la part de la direction d'augmenter les salaires de façon décente, pour rattraper les hausses de prix. Tout cela avait provoqué une semaine de grève.

À Clermont-Ferrand, les travailleurs des transports de la T2C ne veulent pas se retrouver dans la situation de ceux de La Roche. Ils refusent le diktat du SMTC, qui entraînerait à coup sûr des conditions de travail dégradées, et menacent de jour en jour de repartir en grève.

Après des discussions et des promesses auprès des syndicats, le SMTC a reculé un peu en proposant un moratoire. Ce n'est qu'un répit pour réaliser un audit sur la situation financière du SMTC, ainsi que sur T2C pour les aspects techniques du réseau de bus et du tramway. Mais personne n'est dupe, cet audit devant être réalisé par une filiale de RATP-DEV!

Le personnel des transports en commun clermontois reste donc opposé à l'arrivée de cet opérateur et menace de repartir en grève à tout moment.

Correspondant LO

• Cimenteries Lafarge (Yonne)

Grève de la faim contre la fermeture

Douze travailleurs des cimenteries Lafarge, ainsi que le maire de leur commune, ont entamé une grève de la faim depuis le 20 septembre pour protester contre la fermeture programmée de leur usine à Frangey, dans l'Yonne. Ils se sont installés devant le siège du groupe, à Saint-Cloud, dans les Hauts-de-Seine. Lundi 26 septembre, ils ont été soutenus par des mouvements de grève et des manifestations dans d'autres usines du groupe.

La direction de Lafarge

veut fermer l'an prochain cette usine qui emploie 74 salariés. Bien qu'elle ait assuré que la totalité seraient reclassés dans d'autres usines et qu'elle était même prête à prendre en charge pendant quinze ans les frais de logement des travailleurs contraints de déménager, ceux-ci ne veulent pas quitter la région, où ils ont toutes leurs relations. Mais surtout, rien ne garantit que Lafarge ne fermera pas, bien avant l'échéance de quinze ans, l'usine dans laquelle ils auront été mutés.

Lafarge justifie la fermeture du site de Frangey par une surcapacité des fours par rapport au marché national. Mais même si c'est le cas et si, à cause de la crise, l'entreprise est obligée de réduire sa production, elle a largement les moyens de payer les 74 salariés jusqu'à leur retraite: en 2010, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires de 16,2 milliards d'euros et, pour les six premiers mois de 2011, ses bénéfices nets ont été de 260 millions.

Marianne LAMIRAL

• Censure de presse

Motus et publicité cousue

Le maroquinier-bagagiste de luxe Louis Vuitton a trempé, comme bien d'autres industriels, dans la collaboration. Un livre, publié en 2004, *Louis Vuitton, une saga française*, avait rappelé qu'il fut le seul à garder sa boutique à l'Hôtel du Parc, promu siège du régime de Vichy, qu'il fabriqua en nombre des bustes de Pétain et qu'Henri Vuitton fut décoré par les nazis, au milieu d'officiers de la SS et de la Wehrmacht vêtus d'uniformes dessinés par un autre grand du luxe, allemand celui-là : Hugo Boss...

La presse a peu fait écho à ce livre lors de sa publication. Il est vrai que le groupe LVMH (pour Louis-Vuitton -Moët-Hennessy) du milliardaire Bernard Arnault possède, outre divers médias, La Samaritaine, Le Bon Marché, Guerlain, les parfums Dior, Givenchy, Kenzo, les champagnes Veuve Cliquot, Dom Pérignon, le whisky Glenmorangie, les marques de joaillerie-horlogerie Tag Heuer, Chomet, Bulgari... Tout cela en fait le principal annonceur publicitaire du pays, et donc

dispensateur de la manne sans laquelle la plupart des médias commerciaux ne survivraient pas. Et tous vivent dans la crainte qu'on ne leur ferme le robinet de la pub.

En témoigne la récente mésaventure du sujet sur la « collaboration économique », dont celle de Vuitton, que les lecteurs de Géo histoire auraient pu lire... s'il n'avait été censuré. Revu par un historien, approuvé par la rédactrice en chef déléguée, ce dossier passa au service juridique de la revue avant de finir au service

publicité, qui y mit son veto.

« Si cet article passait, je sautais » a déclaré la responsable qui en avait pourtant félicité l'auteur. Furieux, les membres de la rédaction ont alors saisi le conseil « d'éthique » de leur employeur dont la charte parle de « séparation entre la publicité et les contenus rédactionnels ». Mais entre les mots creux et le poids des budgets publicitaires, la messe a été vite dite : « Le rédacteur en chef n'est pas complètement libre (car) il peut et doit tenir compte des considérations économiques », leur a-t-on répondu.

Un rappel écrit inhabituel : d'ordinaire ces « considérations » sont si bien intégrées par les rédactions que l'auto-censure y règne. Tant mieux pour la publicité, et tant pis pour la vérité.

Pierre LAFFITTE

• Affaire Karachi

On en apprend de belles !

Dans l'affaire dite de « Karachi », le déballage n'en finit pas. Deux proches de Nicolas Sarkozy sont mis en cause pour avoir participé au trafic d'argent liquide lié à des rétro-commissions et destiné à financer la campagne électorale d'Édouard Balladur en 1995. Brice Hortefeux, autre grand ami du président, se retrouve également sur la sellette pour avoir averti l'un d'entre eux que sa femme « balançait », autrement dit révélait des faits gênants. Les dénégations de l'Élysée sont de moins en moins convaincantes.

Tout cela ressemble à un

feuilleton dont on aurait presque envie de rire si cette affaire n'était pas liée à un attentat qui a fait quatorze victimes en 2002.

L'approche de l'élection présidentielle est pour quelque chose dans cet étalage de linge sale. Après l'affaire DSK et l'affaire Bettencourt, on a droit maintenant à un rebondissement de cette affaire. Cela lève un coin du voile sur les mœurs des dirigeants politiques et le fonctionnement de l'État. Mais cela n'empêchera aucun d'entre eux de faire la morale aux travailleurs en leur demandant d'accepter des

sacrifices au nom de « l'intérêt de la France », autrement dit de leur intérêt, et surtout l'intérêt des puissances d'argent, dont ils sont les représentants politiques.

Qui gagnera l'année prochaine le grand guignol électoral ? On peut parier que la campagne sera l'occasion d'autres « affaires ».

Ces mauvaises odeurs sont, au fond, les odeurs du système politique lui-même. Elles ne pourront se dissiper que le jour où les travailleurs pourront vraiment contrôler ceux qui les représentent.

Jean POLLUS

• Élections sénatoriales

Un changement qui ne changera rien

Faut-il qu'elle soit détestée, cette droite, pour avoir réussi à perdre des élections réputées imperdables pour elle ! Le mode de scrutin des sénatoriales est en effet taillé sur mesure pour lui faire la part belle, en donnant une part prépondérante aux grands électeurs du monde rural.

La gauche a donc remporté la majorité absolue au Sénat pour la première fois depuis 1958. Mais qui peut croire que le passage à gauche de cette archaïque assemblée va changer quoi que ce soit au sort du monde du travail ? Pas même le PS, dont le chef

de file au Sénat, Jean-Pierre Bel, a déjà indiqué que son parti « ne ferait pas d'obstruction » sur les principaux textes qui vont être présentés dans les semaines qui viennent, la loi de financement de la Sécurité sociale et le budget 2012.

Le Sénat ne sert à rien – à part assurer une retraite dorée à de vieux politiciens – puisqu'en cas de litige avec l'Assemblée nationale, c'est elle qui a le dernier mot. Et derrière les majorités qui siègent au Parlement, ce sont, de toute façon, les grands capitalistes qui dictent leurs décisions. Le Sénat, même passé à gauche, n'interdira

pas les licenciements, n'empêchera pas la baisse du pouvoir d'achat, ne rétablira pas les postes supprimés dans la Fonction publique.

Les dirigeants de la gauche ont beau parler de « victoire historique », le Sénat continue à ronronner pendant que les possédants et leur État écrasent les conditions d'existence du monde du travail. Du moins, jusqu'à ce qu'une explosion de colère fasse passer au second plan le mécanisme institutionnel.

Communiqué de Nathalie Arthaud, le 21 septembre 2011

Meetings avec Nathalie Arthaud

Rennes

samedi 1^{er} octobre à 18 heures
à la fête de Lutte Ouvrière

Amiens

jeudi 6 octobre à 19 heures

70, rue des Jacobins (centre-ville)

Orléans

samedi 8 octobre à 18 h 30
à la fête de Lutte Ouvrière



Annonay

mardi 11 octobre à 18 h 30

Salle Jean-Jaurès, 34, avenue de l'Europe

Saint-Étienne

mercredi 12 octobre à 19 heures

Bourse du travail, 10, cours Victor-Hugo

Poitiers

jeudi 13 octobre à 20 h 30

Maison des Trois Quartiers, 23, rue du Général Sarrail

Grenoble

dimanche 16 octobre à 15 h 30
à la fête de Lutte Ouvrière

Dunkerque

jeudi 20 octobre à 18 h 30

Salle polyvalente des Glacis

Chartres

vendredi 21 octobre à 20 heures

Espace Jean-Moulin,

22, rue Jean-Moulin à Champhol

Le Mans

samedi 22 octobre à 20 heures
à la fête de Lutte Ouvrière

Dijon

dimanche 23 octobre à 15 h 30
à la fête de Lutte Ouvrière

Rouen

samedi 5 novembre, à 19 h 45
à la fête de Lutte Ouvrière

Mantes-la-Jolie

samedi 5 novembre à 17 heures

Salle du local commun résidentiel

64, rue Maurice Braunstein à Gassicourt

Metz

dimanche 6 novembre à 16 heures

FJT Espace Pilâtre de Rozier

2, rue Georges Ducrocq